La pensée chrétienne, loin de s'opposer à la naissance des nations, est, au contraire, un principe de direction puissant et sûr dans la formation des patries.

A. GAULTIER, S.J.

La Survivance

Donnez-moi une race unie de Canadiens-français et peu importent les attaques du dehors.

Aurélien BELANGER.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

10010 109e rue — Téléphone 24702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. III. — EDMONTON, ALBERTA, LE 19 FEVRIER 1931 — No 15.

Le communisme

Le communisme est, à l'heure actuelle, dans le monde entier, l'ennemi le plus redoutable et le plus dangereux.

C'est peut-être celui qu'il faut craindre le plus, au Canada, depuis que de nombreux exemples de manifestations communistes ont commencé à produire leurs pernicieux effets, particulièrement dans les rangs de la classe ouvrière et agricole.

Faut-il être surpris de constater que tous les groupements de la société sont attaqués avec une sorte de furie diabolique, si l'on connaît le but que les Soviets veulent atteindre par la prédication de leurs doctrines socialistes à travers l'univers!

La Russie n'a pas d'autre but que de détruire l'ordre actuel de la société, en tentant de la réorganiser sur d'autres bases, c'est-à-dire en lui substituant la propriété collective à la propriété privée et l'action de l'Etat à l'initiative des particuliers.

Le Soviet estime que le présent état social est radicalement mauvais et qu'il faut faire table rase de tout ce qui existe.

Il préconise surtout la suppression de la propriété privée et la nationalisation de tous les moyens de production.

Il n'admet qu'une forme de gouvernement à savoir, la république démocratique; il conclut au matérialisme, à la désorganisation de la famille et à la négation de la patrie.

Telle est la doctrine du communisme. Elle contient donc des principes qui sont manifestement faux, mais qui, trop souvent, hélas! ne sont pas reconnus comme tels par une foule de gens qui prennent les illusions pour la réalité.

Il est absurde, si l'on considère l'un des points de cette doctrine, de croire en la nationalisation de tous les moyens de production. En effet, pour déterminer la quantité et la qualité des objets à produire dans une société collectiviste, il faudrait une enquête perpétuelle, une intolérable inquisition, une inconcevable armée de fonctionnaires.

La distribution des tâches ne pourrait se faire sans critiques et sans révoltes.

La rémunération **équitable** du travail serait impossible, car la valeur d'une oeuvre est en rapport avec l'habileté de l'ouvrier qui l'a édifiée.

Or, on ne peut affirmer que tous les hommes soient égaux d'aptitudes ou de talents.

Les exemples abondent qui prouvent le contraire, et qui sont les preuves de l'existence des inégalités économiques.

Le Pape Pie X, dans son encyclique "Motu proprio", a affirmé, d'ailleurs, qu'il y aurait toujours des patrons et des employés, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens.

Les hommes sont égaux si on les considère dans leur essence; mais il est évident qu'ils ne peuvent l'être dans les caractères accidentels qui les différencient profondément.

Les bolchévistes de la Russie ne veulent pas admettre cette distinction, parce qu'ils sont des ennemis de l'ordre, de la justice et de la charité.

On doit donc les considérer comme des êtres dangereux et les empêcher de poursuivre leur oeuvre néfaste, auprès de la population de notre pays qui ne semble pas prendre leurs intrigues au sérieux.

Si les autorités civiles laissent ces agitateurs révolutionnaires dans une quasi certitude d'impunité, les complots contre l'ordre établi se multiplieront et prépareront peut-être des heures sombres et douloureuses.

Nos gouvernements ont donc à remplir l'impérieux devoir d'imposer le silence aux chefs communistes, de les mettre dans l'impossibilité de nuire, "non pas seulement par la force de l'autorité souveraine, mais encore par l'application des sûres doctrines qui nourrissent la civilisation et n'excluent aucune classe sociale des agapes fraternelles."

Maurice LAVALLEE.

Ce que l'on dit du Congrès

Nos lecteurs seront, sans doute, heureux de connaître quelques-uns des commentaires que notre Congrès a suscités dans la presse du pays.

Voici d'abord les impressions de M. Omer Héroux, du "Devoir":

Le congrès de cette année devait, à raison des circonstances, avoir un intérêt particulier. On paraît y avoir donné une attention spéciale aux questions agricoles, — ce qui, étant donné la crise, s'entend parfaitement. Et les clameurs sécessionnistes qui montent de certains milieux de l'Ouest ont amené les chefs franco-albertains à se déclarer, avec une claire énergie, en faveur du lien fédéral.

Ces déclarations ont été reproduites par la majeure partie des journaux du pays. Inciteront-elles un certain nombre d'Anglo-Canadiens à se rendre compte de cette vieille vérité que les Canadiens-français de l'Ouest, par leur traditionnel attachement à la terre canadienne, par leurs relations et leurs amitiés dans l'Est, sont l'un des plus fermes liens qui se puissent velopper entre les deux parties du pays? Les cultivateurs franco-canadiens de là-bas n'aiment pas plus que les autres les dures conditions que leur fait la crise, mais ils ont des raisons que n'ont point d'autres, — sans attaches avec le passé canadien ou le reste du pays—de ne pas chercher dans la rupture du lien fédéral le remède à leurs maux.

Par ailleurs, en même temps qu'ils prêchent chez eux l'unité nationale, ils ont le moyen—c'est ce que faisaient tout récemment Mgr Villeneuve et M. Raymond Denis, citoyens tous deux de la province qui paraît le plus durement affectée par la crise et par le mouvement sécessionniste, — de se tourner vers leurs amis de l'Est et de leur dire: Voyez ce qui se passe chez nous! Voyez quels sont nos maux et nos besoins! Et demandez-vous ce que vous pouvez faire pour que ces besoins et ces maux ne soient pas auprès des nôtres agents et conseillers de malheur! Là encore, ils agissent comme précieux agents de liaison et bons artisans de l'unité nationale.

Ce simple fait suffirait à montrer qu'il n'y a point que les catholiques et les Canadiens-français qui doivent se réjouir des progrès des Franco-Albertains,—mais aussi tous ceux, quelles que soient leur race ou leurs croyances, qui ont quelque souci de l'unité canadienne.

* * *

Du "Patriote de l'Ouest":

L'événement saillant du Congrès, et dont la presse du pays s'est vite emparé, est le noble geste de NN. SS. les évêques O'Leary, Breynat et Guy, au nom des catholiques de leurs diocèses respectifs et du président de l'A.C.F.A., M. le Dr Petitclerc, de la part de tous les membres de l'association. D'une commune voix, ils ont protesté contre le sécessionnisme ou séparatisme dont les échos ont déjà troublé la quiétude de nos plaines, proclamé leur loyauté à Sa Majesté et réaffirmé leur espoir d'un brillant avenir pour le Canada dont chaque motte de terre, depuis l'Atlantique au Pacifique, est saturée des sueurs et du sang des pionniers de la civilisation et de l'évangélisation.

Ayons le sens des responsabilités. Nous n'avons pas le droit de dilapider l'héritage des ancêtres, de démolir la maison paternelle. Faisons fructifier le bien à nous légué au prix de tant d'héroïsme. Ne déchirons pas la grande famille canadienne.

Les sécessionnistes émoustillent les fermiers de l'Ouest en montant à leurs oreilles toute la gamme de leurs griefs et misères, et les invitant à s'émanciper de la tutelle du Dominion.

Quelles garanties nous assurent-ils en retour?

Un Canada morcelé, divisé. Et alors?

Serons-nous plus riches? Notre blé obtiendra-t-il meilleur prix sur le marché mondial?

Le Congrès de l'Alberta ne semble pas de cet avis.

Restons unis, restons fidèles à la mémoire des Pères de la Confédération.

Conservons intact notre pays. Développons une vraie mentalité canadienne chez les transplantés. Surveillons l'immigration qui est peut-être aujourd'hui la cause de la menace de scission de notre peuple. Combien d'idées malsaines, de systèmes révolutionnaires ont traversé l'océan avec les forts contingents d'immigrés déversés sur nos plages paisibles. Si nous avions accordé les mêmes avantages aux Canadiens-français de la province de Québec, exilés aux Etats-Unis, il y aurait moins de ferments de dissension dans l'Ouest.

Les Canadiens-français aiment leur pays. Nous n'en pouvons pas dire autant des déracinés. Naturellement ils n'y puisent pas comme nous dans les profondeurs du sol cette force et cet amour qui se dégagent des tombeaux.

Leur religion, leur langue et leurs traditions seront une force contre toute annexion à nos voisins du sud et à toute cassure du lien confédératif.

Cette religion, cette langue et ces traditions, ils y tiennent. Le Congrès de l'Alberta, comme tous les congrès antécédants de cette province et des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba, en sont une preuve irrécusable.

BRIÈVETÉS

"HOMESTEAD"

Lorsque la province eût acquis le propre contrôle de ses ressources naturelles, on était persuadé, en plusieurs milieux, que le régime fédéral d'octroi des homesteads ne serait plus qu'un souvenir du passé.

Cependant, l'hon. M. Reid vient de présenter devant la législature provinciale, un projet de loi qui s'intitule: "An Act Respecting Provincial Lands".

Dans ce projet de loi, on voit que le gouvernement provincial n'agira pas d'une façon identique à celle du gouvernement fédéral, dans l'octroi des terres qui lui appartiennent.

En effet, on y lit que seules auraient le droit de demander au gouvernement un "homestead" d'une superficie d'un quart de section, les personnes qui auraient demeuré dans la province durant une période d'au moins cinq années, qui seraient âgées de 17 ans et considérées comme sujets britanniques ou aspirant à l'être.

La mesure qui oblige une personne à demeurer au moins cinq ans dans la province, pour lui permettre d'avoir droit à l'obtention d'un homestead est certainement excessive.

Et, certes, ce sera le meilleur moyen d'éloigner de la province, d'excellents colons qui contribueraient dans une large part, à en promouvoir la prospérité économique.

C'est pourquoi, les désastreux effets qui découleraient de l'application de ce paragraphe du projet de loi, doivent être prévus d'avance et analysés on ne peut plus attentivement.

* * *

A GENEVE

La Commission du service civil du Canada annonçait, dans les journaux, la position de chef des services internes au secrétariat de la Ligue des Nations.

On exigeait des candidats à la position une expérience réelle dans la direction d'un personnel et dans l'administration, un diplôme d'université. Enfin, on leur demandait d'être capable de s'exprimer couramment dans les deux langues officielles de la Ligue, c'est-à-dire, en français et en anglais, et d'écrire au moins une de ces deux langues.

Que conclure de ceci, si ce n'est que la langue française persiste à demeurer encore une des langues dont on se sert le plus et qui est la mieux comprise peut-être dans les milieux diplomatiques de Genève ou d'ailleurs.

* * *

BIEN DISPOSE

Sir Henry Thornton, président du Canadien National, a prononcé un discours, récemment, au cercle universitaire de Montréal.

Il n'a pas d'autre désir, a-t-il dit, de faire du Canadien National une organisation toute canadienne. C'est pourquoi il a offert de nommer un groupe choisi de Canadiens-français à des positions qui conduiraient à des nominations responsables dans la compagnie. Je ne veux pas, a ajouté sir Henry Thornton, que le Canadien National soit entièrement anglo-saxon. Nous voulons recevoir dans nos rangs tout Canadien, sans égard à la race ou à la religion.

Voilà des paroles qui prouvent que le président du Canadien National est bien disposé à l'égard des Canadiens-français.

Il mérite certainement les meilleures félicitations pour avoir publiquement déclaré que les Canadiens-français peuvent devenir très aptes, s'ils le veulent sincèrement, à cumuler des positions chargées de responsabilités, dans notre compagnie ferroviaire nationale.

* * *

MESURES A PRENDRE

Le nombre des indésirables, au Canada, ira sans cesse, en augmentant si les autorités fédérales et provinciales ne prennent des mesures efficaces pour l'enrayer.

Un peu partout, à travers le pays entier, et peut-être plus particulièrement dans nos provinces de l'Ouest, des agents du bolchévisme, dénigrent nos institutions, vantent la situation économique et religieuse de la Russie qui, comme on le sait, est loin d'être gaie.

La complaisance envers ces ennemis de l'ordre et du progrès et qui ne rêvent que révolutions sanglantes ne doit aucunement être tolérée.

Ce n'est pas quand ils auront sapé la base de notre système économique et politique qu'il faudra songer à sévir contre eux.

Dès aujourd'hui nos gouvernements devraient agir et condamner immédiatement à la déportation ces fauteurs de l'ordre public, ces être malfaisants qui n'ont que de la haine contre l'ordre, la justice et la charité.

M. L.

CHRONIQUE DE L'A. C. F. A.

Par une inadvertance incontrôlable, le nom de M. Auguste Forget, de Morinville, n'a pas paru dans la liste des membres de l'Exécutif la semaine dernière. Nous nous excusons de cet oubli.

* * *

La bonne, la grande nouvelle, la nouvelle agréable à annoncer aujourd'hui, c'est que dans l'Association, cela continue à bien marcher comme pendant le congrès.

* * *

L'enthousiasme subsiste. Vous savez que la Foi transporte les montagnes. Nous avons foi dans notre avenir. Nous avons foi dans la nécessité de l'A.C.F.A. Nous avons foi dans l'Association elle-même. La Foi transporte les montagnes. Demandez-vous donc si l'enthousiasme ne les fait pas transporter au moins un tout petit peu plus vite.

* * *

Alors, conservez, défendez votre enthousiasme. C'est la manière, la bonne, de maintenir l'air d'aller pris au congrès.

* * *

Voulez-vous un moyen sûr et certain de faire une réputation que nous ne qualifierons pas, mais qui ne sera certes pas bonne, eh bien soyez le premier, peu importe le coin de la province où vous demeurez, à perdre cet enthousiasme.

* * *

Croyez-nous en, cet enthousiasme est actuellement une valeur que personne des nôtres ne veut perdre. C'est une valeur, c'est un actif, c'est un don. Conservez-le, il en vaut la peine.

* * *

Toutes les personnes présentes au congrès en sont revenues avec la détermination de doubler le nombre de membres de l'Association. Actuellement nous avons le même nombre de membres isolés pour 1931 que nous avons eu dans les 18 mois qui ont précédé le congrès.

* * *

Soyons francs et disons que ce nombre n'est pas considérable, il faut l'augmenter et de beaucoup.

* * *

La classe des membres isolés est pour les personnes où il n'y a pas de cercle en Alberta, ou qui demeurent en dehors de la province, et qui veulent faire partie de notre Association.

* * *

C'est surtout en voyage que nos amis devraient enrôler des membres isolés. Il est toujours permis à une personne de langue française de s'adresser directement au secrétariat, par lettre ou autrement, pour le devenir.

* * *

Le recrutement bat son plein. Le cercle de Saint-Joachim a organisé dix équipes lundi soir dernier. Ces équipes feront la guignolée des membres dimanche prochain.

* * *

A Calder, la moitié des familles de langue française ont été visitées.

* * *

A l'Immaculée Conception dimanche dernier, l'assemblée générale annuelle a réuni plus de monde que jamais à une réunion de l'A.C.F.A., dans la paroisse, tout comme à St-Joachim la semaine précédente.

M. Jos. Julien, président du cercle de Saint-Joachim, et M. Léo Belhumeur, président du cercle de Calder, ont porté la parole à l'Immaculée Conception. Ce qui prouve que dans l'A.C.F.A. ce n'est pas de la rivalité, mais de la fraternité qui existe. Bravo!

* * *

Tournez à la page des courriers dans ce numéro et lisez le courrier de Donnelly. Vous verrez comment va le recrutement du cercle de l'endroit.

* * *

Le recrutement est commencé en nombre d'endroits. Ne soyez pas en arrière des autres.

* * *

Accompagné de M. Jean-Marie Fontaine, B.S.A., membre de l'Exécutif, le secrétaire-général était présent dimanche dernier à l'assemblée annuelle du cercle de Picardville. On a procédé à la distribution des prix du concours de français. Le recrutement des membres du cercle est déjà commencé, et de belle manière. Picardville a l'intention de faire comme l'an passé, de ne pas être le dernier cercle à atteindre son objectif.

* * *

La visite à Picardville rappelle que dès le lendemain du congrès, le samedi 7 février, le secrétaire général, accompagné de M. L.-P. Gagnon, délégué de l'Association d'Education du Manitoba au congrès, et de M. Louis Normandeau, membre de l'Exécutif, s'est rendu à Lamoureux, à Legal, à Morinville et à Saint-Albert. Histoire de battre le fer pendant qu'il est chaud.

* * *

C'est ce qu'a fait le cercle de Beaumont. C'est le premier cercle à faire un versement à l'Association depuis le congrès. Ce ne sera pas le dernier à atteindre son objectif. Il a déjà recruté une trentaine de membres actifs pour cette année.

* * *

Lors de la réunion de l'Exécutif, où, soit dit en passant, il s'est fait beaucoup de besogne, jeudi soir dernier, il a été décidé qu'un certificat d'honneur serait remis au premier cercle qui atteindrait l'objectif que lui a fixé le comité des finances au congrès.

Quand on dit que nous doublons le nombre de nos membres cette année, c'est sérieux. Et ce sera votre travail, votre oeuvre, vous aurez le droit d'en être fiers.

* * *

Vous êtes contents, vous êtes satisfaits, vous êtes fiers du congrès. C'est votre oeuvre. Vous êtes venus plus nombreux que jamais de tous les coins de la province. Gens des villes et gens des campagnes, vous vous êtes donné la main dans le même élan. Membres des cercles éloignés vous avez délégué des représentants, vous vous êtes intéressés au congrès, vous avez donné votre appui moral. Aussi le congrès a été un succès.

* * *

Vous avez le droit d'être fiers de votre coopération.

Le comité d'organisation du congrès est reconnaissant de la façon dont vous avez répondu à son attente. Ce comité était composé du président général, M. le Dr Petitclerc, du R. P. J. Béliveau, S.J., du trésorier général, M. H.-E. Patenaude, du R. P. Henri Routhier, O.M.I., de M. Louis Normandeau, de M. l'avocat Paul-E. Poirier, et du secrétaire-général.

* * *

Ce comité désire également remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès du congrès.

* * *

Nos membres seront sans doute heureux d'apprendre que l'Exécutif a désigné les mêmes membres, que l'an passé pour constituer le comité des finances. Ce sont le trésorier-général, M. H.-E. Patenaude, M. Auguste Forget et M. Paul-E. Poirier..

* * *

L'Exécutif a également formé un comité de l'enseignement, de même qu'un comité de l'Agriculture. Font partie de ce dernier, MM. J.-H. Tremblay, B.S.A., Jean-Marie Fontaine, B.S.A., et Louis Normandeau.

* * *

Le congrès avait autorisé l'Exécutif à refaire l'article V des statuts généraux de l'Association. L'Exécutif s'est exécuté. L'article V se lit maintenant ainsi:

"Toute personne de langue française pratiquant la religion catholique et résidant en Alberta est éligible comme membre de l'Association.

"Est membre actif toute personne éligible qui verse une piastre par année à l'Association.

"La cotisation des membres adhérents est fixée annuellement par l'Exécutif.

"Il faudra être membre actif soit pour faire partie de l'Exécutif central, soit pour faire partie d'un exécutif régional, de même que pour être officier d'un cercle ou délégué au congrès".

* * *

L'Exécutif a suivi la recommandation du rapport du comité des finances présenté au congrès. La cotisation des membres adhérents est fixée pour 1931, à cinquante sous pour les hommes et les femmes et vingt-cinq pour les enfants.

* * *

Nous attendons de recevoir leur acceptation pour parler des membres d'honneur de notre Association.

* * *

Quelques jours à peine après le congrès, des cercles ont tenu leur assemblée générale annuelle. Ils ont procédé à l'élection de leurs officiers. D'autres ont suivi la semaine dernière et dimanche dernier. C'est très bien, mais il faudrait que tous les autres cercles imitent cet exemple dans le mois qui suit le congrès. Les assemblées générales annuelles des cercles sont une indication du nombre de cercles vivants de l'Association.

* * *

Cette année il y en aura plus qu'il n'y en a jamais eu. Au moment où nous écrivons ces notes nous sommes informé que rapport du congrès a été fait aux cercles suivants: Saint-Joachim, Saint-Edmond de Calder, Lamoureux, Calgary, Brosseau-Duvernay, Saint-Albert, Donnelly, Beaumont, Legal, Immaculée Conception, Morinville, Picardville. St-Vincent Et il reste ceux qui ne nous ont pas encore annoncé la chose.

* * *

Ce ne sont pas là des cercles sur le papier que ceux qui procèdent à ces assemblées. Ce sont de vrais cercles vivants. Nous ne savons pas encore combien nous en aurons cette année, c'est à vous de vous efforcer qu'il y en ait le plus possible. Nous ne croyons pas ce nombre possible cette année, mais il faudra au moins 36 cercles vivants l'an prochain.

* * *

Le mardi suivant le congrès, il y a eu une assemblée où on a fait rapport du congrès à Tangente. Parmi les orateurs, il y avait le R. P. Stanislas Lajoie, O.M.I., et MM. Ls Normandeau et J.-H. Tremblay, membre de l'Exécutif. M. le curé Camille Saint-Pierre a souhaité la bienvenue aux visiteurs. M. Morel présidait.

* * *

La prochaine nouvelle que nous lirons de Tangente ici, sera probablement intéressante.

* * *

La chronique est peut-être longue cette semaine. C'est peut-être pour compenser pour la semaine prochaine, alors qu'il est possible qu'il n'y en ait pas, car le secrétaire général sera dans la région de la Rivière la Paix.

* * *

Tout ce qui précède est écrit plus froidement que l'on peut le penser. N'empêche que l'on double le nombre de nos membres cette année, n'est-ce pas?

Ubalde BAUDRY,
Secrétaire général.

Elections dans nos cercles

LEGAL

Lors de son assemblée générale annuelle, tenue jeudi soir dernier, le cercle de Legal a fait l'élection de ses officiers.

Président honoraire:
M. le curé Goutier.
Président:
M. Delphis Coulombe.
Vice-président:
M. François Coulombe.
Secrétaire-trésorier:
M. Arthur Carrière.
Conseillers: MM. Jos. Préfontaine, Dr J.-H. Riopel, Gédéon Demers, Jos. St-Martin, Napoléon Belley, Ed. Pelletier et Léon Préfontaine.

* * *

BEAUMONT

Les officiers du cercle de Beaumont pour 1931 sont:

Président:
M. Ovila Saint-Pierre.
Vice-président:
M. Rodrigue Roy.
Secrétaire-trésorier:
M. Wilfrid Royer.
Conseillers: MM. Paul Bernard, Jos. Goudreau, Wilfrid Magnan, Jos. Maisonneuve et Isidore Dansereau.

* * *

PICARDVILLE

Dimanche dernier, le cercle de Picardville a fait l'élection de ses officiers au cours de son assemblée annuelle.

Président honoraire:
M. l'abbé B. Marchand, curé.
Président:
M. Jérôme Lambert.
Vice-président:
M. André Poirier.
Secrétaire-trésorier:
M. Fred Lapierre.
Conseillers: MM. Jos. Lebel, Adonias Cloutier, Adélard Garon et Henri Roberge.

* * *

IMMACULEE CONCEPTION

Dimanche dernier, le cercle de l'Immaculée Conception a tenu son assemblée annuelle et procédé à l'élection de ses officiers qui sont:

Président:
M. Arthur Brdoeur.
Vice-président:
Mme Paul Jenvrin.
Secrétaire-trésorier:
M. Jacques Jenvrin.
Conseillers: MM. Albert Rocque, J.-O. Robert, J.-I. Brault, Mme Croisetière et Mlle Rose-Anna Tétreault.

* * *

MORINVILLE

Dimanche dernier également le cercle de Morinville a fait l'élection de ses officiers.

Président honoraire:
Mgr M. Pilon, P.D.
Vice-président honoraire:
Omer St-Germain, M.P.P.
Président:
M. Hormidas Boissonneault.
1er vice-président:
Mme Alice St-Germain.
2e vice-président:
M. Adrien Sabourin.
Secrétaire-trésorier:
M. J.-B. Dalphond.
Conseillers: M. Ephrem Rousseau, Mme Henri Desnoyers, M. Eddie Létourneau, Mme Robert Tellier, M. Louis Turgeon, Mme Hector Boissonneault, M. Napoléon Rivest, Mme Armand Sylvestre, MM. J.-A. Pelletier, Aristide Riopel, Mme Charles Lajoie, MM. Edwidge Chevigny et Hector Ricard.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

La nouvelle monnaie du Vatican

ROME.—On a publié la loi par laquelle le Pape autorise l'émission de la nouvelle monnaie du Vatican. L'unité monétaire est représentée par la lire-or. Le montant global des monnaies portant la date de 1930 sera de un million de lires, dont 750,000 en argent, 236,000 en nickel et 14,000 en cuivre. La devise italienne aura également cours dans la Cité du Vatican.

La monnaie de 100 lires porte, d'un côté, l'image du "Christ-Roi", et de l'autre l'effigie de Sa Sainteté avec les armes de la famille des Ratti.

Sur la pièce de 50 lires, on voit l'Immaculée Conception, tandis que les autres reproduisent les traits gravés des apôtres Pierre et Paul, de sainte Thérèse, etc.

Une série complète de ces pièces sera tirée, à raison de 10,000 exemplaires, pour les collectionneurs; elle portera la date de 1929, c'est-à-dire de la conclusion du traité de Latran, an VIII du pontificat de Pie XI.

La parole du Pape

L'encyclique "Casti Connubii" de Sa Sainteté Pie XI sur le mariage

Lettre encyclique de S. S. Pie XI aux vénérables Frères, les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège apostolique: sur le mariage chrétien, considéré au point de vue de la condition présente de la famille et de la société, des nécessités, des erreurs et des vices qui s'y vérifient, à ce sujet, aujourd'hui.

Le Sacrement

Les grâces du Sacrement

(Suite)

Il ne faut pas oublier cependant que, suivant la loi de la divine Providence dans l'ordre surnaturel, les hommes ne recueillent les fruits complets des sacrements qu'ils reçoivent après avoir atteint l'âge de raison qu'à la condition de coopérer à la grâce: aussi la grâce du mariage demeurera, en grande partie, un talent inutile, caché dans un champ, si les époux n'exercent leurs forces surnaturelles et s'ils ne cultivent et ne développent les semences de la grâce qu'ils ont reçues. Mais si, faisant ce qui est en eux, ils ont soin de donner cette coopération, ils pourront porter les charges et les devoirs de leur état, ils seront fortifiés, sanctifiés et comme consacrés par un si grand sacrement. Car, comme saint Augustin l'enseigne, de même que, par le Baptême et l'Ordre, l'homme est appelé et aidé soit à mener une vie chrétienne, soit à remplir le ministère sacerdotal, et que le secours de ces sacrements ne leur fera jamais défaut, de même ou peu s'en faut—bien que ce ne soit point par le caractère sacramentel,—les fidèles qui ont été une fois unis par le lien du mariage ne peuvent plus jamais être privés du secours et du lien sacramentels. Bien plus, comme l'ajoute le même saint Docteur, même devenus adultères, ils traînent avec eux ce lien sacré, bien que ce ne soit plus pour la gloire de la grâce, mais pour l'opprobe du crime, "de même que, après avoir perdu la foi, l'âme apostate ne perd pas en brisant son union avec le Christ, le sacrement de la foi qu'elle a reçu avec l'eau régénératrice du baptême". (S. Aug. **De nupt, et concup.**, 1, Ier, c. x.)

Que les époux, non pas enchaînés, mais ornés du lien d'or du sacrement, non pas entravés, mais fortifiés par lui, s'appliquent de toutes leurs forces à faire que leur union, non pas seulement par la force et la vertu du sacrement, mais encore par leur propre esprit et par leurs moeurs, soit et reste toujours la vive image de cette très féconde union du Christ avec l'Eglise, qui est, à coup sûr, le mystère vénérable de la très parfaite charité.

Combien nombreux et précieux d'ailleurs, sont les biens qui découlent de l'indissolubilité matrimoniale, il suffit, pour s'en rendre compte, de considérer même superficiellement, soit le bien des époux et de leurs enfants, soit le salut de la société humaine. Et, premièrement, les époux, ont, dans cette stabilité, le signe de la pérennité, que réclame au plus haut point, par leur nature même, l'acte généreux par lequel ils livrent leur propre personne, et l'intime association de leurs coeurs, puisque la vraie charité ne connaît pas de fin. (**I. Cor. XIII, 8.**) Elle constitue, en outre, pour la fidèle chasteté, un rempart contre les tentations d'infidélité, s'il s'en présente intérieurement ou extérieurement. La crainte anxieuse qu'au temps de l'adversité ou de la vieillesse, l'autre époux s'en aille, perd toute raison d'être, et c'est une paisible certitude qui la remplace. Il est pareillement pourvu à la sauvegarde de la dignité de chacun des deux époux et à l'aide mutuelle qu'ils se doivent: le lien indissoluble qui dure toujours ne cesse de les avertir que ce n'est pas en vue de biens périssables, ni pour se procurer réciproquement des biens plus hauts et perpétuels qu'ils ont contracté cette union nuptiale que, seule, la mort pourra rompre. Il en va de même pour la tutelle et l'éducation des enfants, qui doit se prolonger durant de nombreuses années: cette tâche comporte des charges lourdes et prolongées qu'il est plus facile aux parents de porter en unissant leurs forces. Il n'en résulte pas de moindres bienfaits pour toute la société humaine. L'expérience, en effet, nous enseigne que l'inébranlable indissolubilité conjugale est une source abondante d'honnêteté et de moralité; là, où cet ordre est conservé, la félicité et le salut de l'Etat sont en sécurité: car la Cité est ce que la font les familles et les hommes dont elle est formée, comme le corps est formé des membres. Ils sont donc hautement méritants tant du bien privé des époux et de leurs enfants, que du bien public de la société humaine, ceux qui défendent énergiquement l'inviolable stabilité du mariage.

Mais outre cette ferme indissolubilité, le bien du sacrement contient d'autres avantages beaucoup plus élevés, parfaitement indiqués par le vocable de sacrement; ce n'est pas là, en effet, pour les chrétiens, un mot vide de sens; en élevant le mariage de ses fidèles à la dignité d'un vrai et réel sacrement de la loi nouvelle, Notre-Seigneur, qui a "institué et perfectionné (**Conc. Trid.**, sess XXIV) les sacrements vénérables", a fait, très effectivement, du mariage, le signe et la source de cette grâce intérieure spéciale destinée à "perfectionner l'amour naturel, à confirmer l'indissoluble unité, et à sanctifier les époux." (**Conc. Trid.**, sess. XXIV) Et parce que le Christ a choisi pour signe de cette grâce le consentement conjugal valide entre les fidèles, le sacrement est si intimement uni avec le mariage chrétien qu'aucun vrai mariage ne peut exister entre des baptisés "sans être du même coup, un sacrement". (**Cod. Jur. can., c. 1 012.**)

Si l'on considère toutes ces choses, Vénérables Frères, avec un esprit attentif et une foi vive, si l'on met dans la lumière qui convient les biens précieux du mariage, les enfants, la fidélité, le sacrement, personne ne pourra manquer d'admirer la sagesse qui, dant la seule chaste et sainte union du pacte nuptial, a pourvu si abondamment, en même temps qu'à la dignité et au bonheur des époux, à la conservation et à la propagation du genre humain.

L'assaut livré à la sainteté du mariage

Tandis que Nous considérons toute cette splendeur de la chaste union conjugale, il Nous apparaît d'autant plus déplorable de devoir constater que cette divine institution, de nos jours surtout, soit souvent méprisée et un peu partout répudiée.

Ce n'est plus, en effet, dans le secret ni dans les ténèbres, mais au grand jour que, laissant de côté toute pudeur, on foule aux pieds ou l'on tourne en dérision la sainteté du mariage, par la parole et par les écrits, par les représentations théâtrales de tout genre, par les romans, les récits d'amour et les nouvelles amusantes, les projections cinématographiques, les discours radiophonés, par toutes les inventions les plus récentes de la science. On y exalte, au contraire, les divorces, les adultères et les vices les plus ignominieux, et, si on ne va pas jusqu'à les exalter, on les y peint sous de telles couleurs qu'ils paraissent innocentés de toute faute et de toute infamie. Les livres mêmes ne font point défaut, que l'on ne craint pas de représenter comme ouvrages scientifiques, mais qui, en réalité, n'ont souvent qu'un vernis de science pour se frayer plus aisément la route. Les doctrines qu'on y préconise sont celles qui se propagent à son de trompe comme des merveilles de l'esprit moderne, c'est-à-dire de cet esprit qui déclare-t-on, uniquement préoccupé de la vérité, s'est émancipé de tous les préjugés d'autrefois et qui renvoie et relègue aussi parmi ces opinions périmées la doctrine chrétienne traditionnelle du mariage.

Et, goutte à goutte, cela s'insinue dans toutes les catégories d'hommes, ouvriers et maîtres, savant et ignorants, célibataires et personnes mariées, croyants et impies, adultes et jeunes gens; à ces derniers surtout comme à des proies plus faciles à prendre, les pires embûches sont dressées.

Tous les fauteurs de ces doctrines nouvelles ne se laissent pas entraîner jusqu'aux extrêmes conséquences de la passion effrénée: il en est qui s'efforcent de s'arrêter à mi-route, pensent qu'il faut seulement en quelques préceptes de la loi divine et naturelle concéder quelque chose à notre temps. Mais ceux-là aussi, plus ou moins consciemment, sont les émissaires du pire des ennemis, qui s'efforce sans cesse de semer l'ivraie au milieu du froment. (**Matth. XIII, 2[illegible]**) C'est pourquoi Nous que le Père de famille a préposé à la garde de son champ, que presse le devoir sacré de veiller à ce que la bonne semence ne soit pas étouffée par les mauvaises herbes, Nous considérons comme dites à Nous-même par l'Esprit-Saint les paroles si graves par lesquelles l'apôtre Paul exhortait son cher Timothée: "Mais, toi, veille . . . Remplis ton ministère . . . Prêche la parole, insiste à temps, à contretemps, raisonne, conjure, réprimande en toute patience

(Suite à la page 2)

L'encyclique "Casti Connubii"

(Suite de la page 1)

et en toute doctrine." (**II Tim. IV, 2-5.**)

Si l'on veut échapper aux embûches de l'ennemi, il faut tout d'abord les mettre à nu, et il est souverainement utile de dénoncer ces perfidies à ceux qui ne les soupçonnent pas: Nous préférerions à coup sûr ne point même nommer ces iniquités "comme il convient aux Saints" (**Ephes. V, 3**), mais pour le bien et le salut des âmes, il Nous est impossible de les taire tout à fait.

La source des erreurs

Pour commencer, en conséquence, par les sources de ces maux, leur racine principale est dans leurs théories sur le mariage qui n'aurait pas été institué par l'auteur de la nature, ni élevé par Notre-Seigneur à la dignité d'un vrai sacrement, mais qui aurait été inventé par les hommes. Dans la nature et dans ses lois, les uns assurent qu'ils n'ont rien trouvé qui se rapporte au mariage, mais qu'il y ont seulement observé la faculté de procréer la vie et une impulsion véhémente à satisfaire cet instinct; d'autres reconnaissent que la nature humaine décèle certains commencements et comme des germes du vrai mariage, en ce sens que si les hommes ne s'unissaient point par un lien stable, il n'aurait pas été pourvu à la dignité des époux, ni à la propagation et à l'éducation des générations humaines. Ceux-ci n'en enseignent pas moins que le mariage lui-même va bien au delà de ces germes, et qu'en conséquence, sous l'action de causes diverses, il a été inventé par le seul esprit des hommes, qu'il a été institué par la seule volonté des hommes.

Conclusions désastreuses

Combien profonde est leur erreur à tous et combien ignominieusement ils s'écartent de l'honnêteté, on l'a déjà constaté par ce que nous avons exposé en cette Encyclique touchant l'origine et la nature du mariage, de ses fins et des biens qui y sont insérés. Quant au venin de ces théories, il ressort des conséquences, que leurs partisans en déduisent eux-mêmes: les lois, les institutions et les moeurs, qui doivent régir le mariage, étant issues de la seule volonté des hommes ne seraient aussi soumises qu'à cette seule volonté, elles peuvent donc, elles doivent même au gré des hommes, et suivant les vicissitudes humaines, être promulguées, être changées, être abrogées. La puissance génératrice, justement parce qu'elle est fondée sur la nature même, est plus sacrée et va bien plus loin que le mariage: elle peut donc s'exercer aussi bien en dehors du mariage, elle le peut même sans tenir compte des fins du mariage; et ainsi la honteuse licence de la prostituée jouirait presque des mêmes droits reconnus à la chaste maternité de l'épouse légitime.

Appuyés sur ces principes, certains en sont arrivés à imaginer de nouveaux genres d'unions, appropriées, suivant eux, aux conditions présentes des hommes et des temps: ils veulent y voir autant de nouvelles espèces de mariages: le mariage **temporaire**, le mariage à **l'essai**, le mariage **amical**, qui réclame pour lui la pleine liberté et tous les droits du mariage, après en avoir éliminé toutefois le lien indissoluble et en avoir exclu les enfants, jusqu'au moment, du moins, où les parties auraient transformé leur communauté et leur intimité de vie en un mariage de plein droit.

Bien plus, il en est qui veulent et qui réclament que ces monstruosités soient consacrées par les lois, ou qu'elles soient tout au moins excusées par les coutumes et les institutions publiques des peuples, et ils ne paraissent pas même soupçonner que des choses pareilles n'ont rien assurément de cette culture moderne dont ils se glorifient si fort, mais qu'elles sont d'abominables dégénérescences qui, sans aucune doute, abaisseraient les nations civilisées elles-mêmes jusqu'aux usages barbares de quelques peuplades sauvages.

Contre la naissance des enfants

Mais pour aborder en détail l'exposé de ce qui s'oppose à chacun des biens du mariage, il faut commencer par les enfants que beaucoup osent nommer le poids malencontreux de la vie conjugale. et qu'à les en croire, il faut épargner avec soin aux époux, non point, d'ailleurs, par une vertueuse continence (permise dans le mariage aussi, quand les deux époux y consentent), mais en viciant l'acte de la nature. Les uns revendiquent le droit à cette criminelle licence, parce que, ne supportant point les enfants, ils désirent satisfaire la seule volupté sans aucune charge; d'autres, parce qu'ils ne peuvent, disent-ils, ni garder la continence, ni à raison de leurs difficultés personnelles ou de celles de la mère, ou de leur condition familiale, accueillir des enfants.

Mais aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre nature, devienne conforme à la nature et honnête. Puisque l'acte du mariage est par sa nature même destiné à la génération des enfants, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité, agissent contre la nature; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les Saintes Ecritures attester que la divine Majesté déteste au plus haut point ce forfait abominable et qu'elle l'a parfois puni de **mort**, comme le rappelle saint Augustin: "Même avec la femme légitime, l'acte matrimonial devient illicite et **honteux**, dès lors que la conception de l'enfant est évitée. C'est ce que faisait Onan, fils de Judas, ce pourquoi Dieu l'a mis à mort. (S. August. **De conjug. adult.**, I, II, n. 12; cf. **Gen. XXXVIII**, 8-10. Sacrée Pénitencerie, 3 avril-3 juin 1916).

Une solennelle protestation

En conséquence, comme certains, s'écartant manifestement de la doctrine chrétienne telle qu'elle a été transmise depuis le commencement, et sans avoir jamais subi aucune altération, ont jugé bon récemment de prêcher d'une façon retentissante sur ces pratiques une autre doctrine, l'Eglise catholique, par Dieu même chargée d'enseigner et de défendre l'intégrité des moeurs et l'honnêteté, l'Eglise catholique, placée au milieu de ce bouleversement des moeurs, élève bien haut la voix par Notre bouche, en signe de sa divine mission, pour garder la chasteté du lien nuptial à l'abri de cette souillure, et elle promulgue de nouveau: que tout usage du mariage, quel qu'il soit, dans l'exercice duquel, l'acte est privé, par l'artifice des hommes, de sa puissance naturelle de procréer la vie, offense la loi de Dieu et la loi naturelle, et que ceux qui auront commis quelque chose de pareil se sont souillés d'une faute grave.

Devoirs aux prêtres de ne pas laisser les fidèles dans l'erreur

C'est pourquoi, en vertu de Notre suprême autorité et de la charge que Nous avons de toutes les âmes, Nous avertissons les prêtres qui sont attachés au ministère de la confession et tous ceux qui ont charge d'âme, de ne point laisser dans l'erreur touchant cette très grave loi de Dieu les fidèles qui leur sont confiés, et bien plus encore, de se prémunir eux-mêmes contre les fausses opinions de ce genre et de ne pactiser en aucune façon avec elles. Si un pasteur des âmes—ce qu'à Dieu ne plaise—induisait en ces erreurs les fidèles qui lui sont confiés, ou si du moins, soit par une approbation, soit par un silence coupable, il les y confirmait, qu'il sache qu'il aura à rendre à Dieu, le Juge suprême, un compte sévère de sa prévarication; qu'il considère comme lui étant adressées ces paroles du Christ: "Ce sont des aveugles, et ils sont les chefs des aveugles: or, si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse." (**Matth. XV, 14**; Saint-Office, 22 nov. 1922).

Les devoirs difficiles, mais possibles avec la grâce

Pour ce qui concerne les motifs allégués pour justifier le mauvais usage du mariage, il n'est pas rare que pour taire ceux qui sont honteux—que ces motifs soient feints ou exagérés. Néanmoins l'Eglise, cette pieuse Mère, comprend, en y compatissant, ce que l'on dit de la santé de la mère et du danger qui en menace la vie. Et qui ne pourrait y réfléchir sans s'émouvoir de pitié. Qui ne concevrait la plus haute admiration pour la mère qui s'offre elle-même, avec un courage héroïque, à une mort presque certaine, pour conserver la vie à l'enfant une fois conçu? Ce qu'elle aura souffert pour remplir pleinement le devoir naturel, Dieu seul, dans toute sa richesse et toute sa miséricorde, pourra le récompenser, et il le fera sûrement dans une mesure non seulement convenable, mais surabondante, (Luc v, 38).

L'Eglise le sait fort bien aussi: il n'est pas rare qu'un des deux époux subisse le péché plus qu'il ne le commet, lorsque, pour une raison tout à fait grave, il laisse se produire une perversion de l'ordre, qu'il ne veut pas lui-même; il en reste, par suite, innocent, pourvu qu'alors il se souvienne aussi de la loi de charité et ne néglige pas de dissuader et d'éloigner du péché son conjoint. Il ne faut pas non plus accuser d'actes contre nature les époux qui usent de leur droit suivant la droite et naturelle raison, même si pour des causes naturelles, dues soit au temps, soit à certaines défectuosités physiques, une nouvelle vie n'en peut pas sortir. Il y a, en effet, tant dans le mariage lui-même que dans l'usage du droit matrimonial, des fins secondes—comme le sont l'aide mutuelle, l'amour réciproque à entretenir et le remède à la concupiscence—qu'il n'est pas du tout interdit aux époux d'avoir en vue, pourvu que la nature intrinsèque de cet acte soit sauvegardée, et sauvegardée du même coup sa subordination à la fin première.

Pareillement nous touchent-ils au plus intime du coeur les gémissements de ces époux qui, sous la pression d'une dure indigence, éprouvent la plus grande difficulté à nourrir leurs enfants.

Mais il faut absolument veiller à ce que les funestes conditions des choses extérieures ne fournissent l'occasion à une erreur bien plus funeste encore. Aucune difficulté extérieure ne saurait surgir, qui puisse entraîner une dérogation à l'obligation créée par les commandements de Dieu qui interdisent les actes intrinsèquement mauvais par leur nature même; dans toutes les conjonctures, les époux peuvent toujours, fortifiés par la grâce de Dieu, remplir fidèlement leur devoir, et préserver leur chasteté conjugale de cette tache honteuse; telle est la vérité inébranlable de la foi chrétienne, exprimée par le magistère du Concile de Trente: "Personne ne doit prononcer ces paroles téméraires, interdites sous peine d'anathème par les Pères: qu'il est impossible à l'homme justifié d'observer les préceptes de Dieu. Car Dieu ne commande pas des choses impossibles, mais en commandant, il vous avertit de faire ce que vous pouvez et de demander ce que vous ne pouvez pas, et il aide à le pouvoir." (**Conc. Trid. sess. VI, XI**). Cette même doctrine a été, de nouveau confirmée par l'Eglise dans la condamnation de l'hérésie janséniste, qui avait osé proférer contre la bonté de Dieu ce blasphème: "Certains préceptes de Dieu sont impossibles à observer par des hommes justes, en dépit de leur volonté et de leurs efforts, étant données leurs forces présentes: il leur manque aussi la grâce par où cette observance deviendrait possible" (Const. Apost. **Cum occasione die**, 31 mai 1653, prop. 1).

Le meurtre des innocents et les fausses théories de l'eugénisme

Mais il faut encore, Vénérables Frères, mentionner un autre crime extrêmement grave par lequel il est attenté à la vie de l'enfant, encore caché dans le sein de sa mère. Les uns veulent que ce soit là chose permise et laissée au bon plaisir de la mère ou du père; d'autres reconnaissent qu'elle est illicite, à moins de causes exceptionnellement graves auxquelles ils donnent le nom d'**indication** médicale, sociale, eugénique. Tous exigent, pour ce qui regarde les lois pénales de l'Etat, qui interdisent de tuer l'enfant engendré mais non encore né, que les lois reconnaissent l'**indication** que chacun d'eux préconise, indication différente, d'ailleurs, selon ses différents défenseurs; ils réclament qu'elle soit affranchie de toute pénalité. Il s'en trouve même qui font appel, pour ces opérations meurtrières, à la coopération directe des magistrats, et tout le monde sait, hélas! qu'il y a des endroits où cela arrive très fréquemment.

Quant à l'"indication médicale ou thérapeutique"—pour employer leur langage,—Nous avons déjà dit, Vénérables Frères, combien Nous ressentons de pitié pour la mère que l'accomplissement du devoir naturel expose à de graves périls pour sa santé, voire pour sa vie même; mais quelle cause pourrait jamais suffire à excuser en aucune façon le meurtre direct d'un innocent? Car c'est de cela qu'il s'agit ici. Que la mort soit donnée à la mère, ou qu'elle soit donnée à l'enfant, elle va contre le précepte de Dieu et contre la voix de la nature: "Tu ne tueras pas!" (Ex. XX, 13; cf. **Dei. S. Officii**, 4 mai, 1898, 24 juil. 1895, 31 mai 1884). La vie de l'un et de l'autre sont chose pareillement sacrée, personne, pas même les pouvoirs publics ne pourra jamais avoir le droit d'y attenter. C'est sans l'ombre de raison qu'on fera dériver ce droit du **jus gladii**, qui ne vaut que pour les coupables, il est absolument vain aussi d'alléguer ici le droit de se défendre jusqu'au sang contre un injuste agresseur (car qui pourrait donner ce nom d'injuste agresseur à un enfant innocent?), il n'y a pas, non plus ici ce qu'on appelle le "droit de nécessité extrême", qui puisse arriver jusqu'au meurtre direct d'un innocent. A protéger, par conséquent, vies, celle de la mère et celle de l'enfant et à sauvegarder chacune des deux fant, les médecins probes et habiles font de louables efforts; par contre, ils se montreraient fort indignes de leur noble profession médicale, ceux qui, sous l'apparence de remèdes, ou poussés par une fausse compassion, se livreraient à des interventions meurtrières.

Ces enseignements concordent pleinement avec les paroles sévères que l'évêque d'Hippone adresse aux époux dépravés, qui s'appliquent à empêcher la venue de l'enfant et qui, s'ils n'y réussissent pas, ne craignent pas de le faire mourir. "Leur cruauté libidineuse, ou leur volupté cruelle, dit-il, en arrive parfois jusqu'au point de procurer des poisons de stérilité, et si rien n'a réussi, de faire périr d'une certaine façon dans les entrailles de la mère, l'enfant qui y a été conçu: on veut que l'enfant meure avait de vivre, qu'il soit tué avant de naître. A coup sûr, si tous les deux sont tels, ce ne sont pas des époux; et si dès le début ils ont été tels, ils se sont réunis non pour se marier, mais bien plutôt **per stuprum**, pour assouvir leur passion s'ils ne sont tels tous deux, j'ose dire ou celle-là est d'une certaine manière la prostituée de son mari, ou celui-ci est l'adultère de sa femme." (S. August. **De nup. et concupisc. C. XV**).

Quant aux observations que l'on apporte touchant **l'indication** sociale et eugénique, on peut et, on doit en tenir compte, avec des moyens licites et honnêtes et dans les limites requises; mais vouloir pourvoir aux nécessités sur lesquelles elles se fondent en tuant un innocent, c'est chose absurde et contraire au précepte divin, promulgué aussi par ces paroles: "Il ne faut point faire le mal pour procurer le bien." (Cf. **Rom. III**, 8).

Intervention abusive des Etats

Enfin, à ceux qui, dans les nations, tiennent le pouvoir ou élaborent les lois, il n'est pas permis d'oublier qu'il appartient aux pouvoirs publics de défendre la vie des innocents par des lois et des pénalités appropriées et cela d'autant plus que ceux dont la vie est en péril et menacée ne peuvent se défendre eux-mêmes, et c'est assurément le cas, entre tous des enfants cachés dans le sein de leur mère. Que si les autorités de l'Etat n'omettent pas seulement de protéger ces petits, mais si, par leurs lois et leurs décrets, ils les abandonnent et les livrent même aux mains des médecins ou d'autres, pour que ceux-ci les tuent, qu'ils se souviennent que Dieu est juge et vengeur du sang innocent qui, de la terre, crie vers le ciel (Cf. **Gen. IV**, 10).

Il faut enfin réprouver ce pernicieux usage qui regarde sans doute directement le droit naturel de l'homme à contracter mariage, mais qui se rapporte aussi réellement, d'une certaine façon, au bien de l'enfant. Il en est, en effet, qui, trop préoccupés des fins **eugéniques**, ne se contentent pas de donner des conseils salutaires pour assurer plus sûrement la santé et la vigueur de l'enfant—ce qui n'est certes pas contraire à la droite raison,—mais qui mettent la fin eugénique au-dessus de toute autre, même d'ordre supérieur, et qui voudraient voir les pouvoirs publics interdire le mariage à tous ceux qui, d'après les règles et les conjectures, de leur science, leur paraissent, à raison de l'hérédité, devoir engendrer les enfants défectueux, s'agit-il d'ailleurs de sujets aptes personnellement au mariage. Bien plus, ils veulent que ces hommes soient, de par la loi, même malgré eux, privés de cette faculté naturelle par l'intervention médicale; et cela non point pour réclamer des pouvoirs publics une peine sanglante, comme châtiment d'un crime, ou pour prévenir des crimes futurs, mais en attribuant aux magistrats une faculté qu'ils n'ont jamais eue et qu'ils ne peuvent avoir légitimement.

Tous ceux qui agissent de la sorte oublient complètement que la famille est plus sainte que l'Etat, et que, surtout, les hommes ne sont pas engendrés pour la terre et pour le temps, mais pour le ciel et l'éternité. Il n'est certes pas permis que des hommes, d'ailleurs capables de se marier, dont, après un examen attentif; on conjecture qu'ils n'engendreront que des enfants défectueux, soient inculpés d'une faute grave s'ils contractent mariage, encore que, souvent le mariage doive leur être déconseillé.

Les magistrats n'ont d'ailleurs aucun droit direct sur les corps de leurs sujets; ils ne peuvent jamais, ni pour raison **d'eugénisme** ni pour aucun autre genre de raison blesser et atteindre directement l'intégrité même du corps, dès lors qu'aucune faute n'a été commise, et qu'il n'y a aucune raison d'infliger une peine sanglante. Saint Thomas d'Aquin enseigne la même chose, lorsque se demandant si les juges humains peuvent infliger du mal à un homme pour prévenir des maux futurs, il le concède pour quelques autres maux, mais il le nie à bon droit et avec raison pour ce qui concerne la lésion du corps: "Jamais, suivant le jugement humain, personne ne doit, sans avoir commis une faute, être puni d'une peine meurtrissante; on ne peut le tuer, ni le mutiler, ni le frapper. (**I Sum, Théol.** IIa-IIoe q. CVII, a. 4 ad. 2m).

Au surplus, les individus eux-mêmes n'ont sur les membres de leur propre corps d'autre puissance que celle qui se rapporte à leurs fins naturelles; ils ne peuvent ni les détruire, ni les mutiler, ni se rendre par d'autres moyens inaptes à leurs fonctions naturelles, sauf quand il est impossible de pourvoir autrement au bien du corps entier, tel est le ferme enseignement de la doctrine chrétienne, telle est aussi la certitude que fournit la lumière de la raison.

Erreurs contre la foi conjugale

Déjà, pour en venir à un autre chef d'erreurs qui concerne la foi conjugale, tout péché contre l'enfant a pour conséquence que l'on pèche aussi, d'une certaine façon, contre la fidélité conjugale, ces deux biens du mariage étant étroitement liés entre eux. Mais, en outre, il faut compter autant de chefs d'erreurs et de déformations vicieuses contre la fidélité conjugale que cette même fidélité conjugale comprend de vertus domestiques: la chaste fidélité des deux époux, l'honnête subordination de la femme à son mari, enfin, une ferme et vraie charité entre le gouvernement de la vie domestique, dans l'administration des ressources familiales, dans la vie de l'enfant à empêcher ou à détruire, et ils l'appelle **sociale, économique, physiologique: physiologique**, car ils veulent que les femmes soient, à leur gré, affranchies ou qu'elles doivent l'être des charges conjugales et maternelles de l'épouse (ce qui n'est pas émancipation, mais crime détestable, nous l'avons suffisamment montré): économique, par où ils veulent que la femme, même à l'insu de son mari et contre sa volonté, puisse librement avoir ses affaires, les gérer, les administrer sans se soucier autrement de ses enfants, de son mari, et de toute sa famille; sociale enfin, en tant qu'ils enlèvent à la femme les soins domestiques, ceux des enfants et ceux de la famille, pour que ceux-là négligés, elle puisse se livrer à son génie naturel et qu'elle se consacre aux affaires et aux fonctions de la vie publique aussi.

Mais ce n'est pas là une vraie émancipation de la femme, et ce n'est pas là non plus une digne liberté conforme à la raison, qui est due à la noble tâche de la femme et de l'épouse chrétienne; c'est bien plutôt une corruption de l'esprit de la femme et de la dignité maternelle, un bouleversement aussi de toute la famille, par où le mari est privé de sa femme, les enfants de leur mère, la maison et la famille tout entière d'une gardienne toujours vigilante. Bien plus, c'est au détriment de la femme elle-même que tourne cette fausse liberté et cette égalité non naturelle avec son mari; car si la femme descend de ce siège vraiment royal où elle a été élevée par l'Evangile dans l'intérieur des murs domestiques, elle sera bien vite réduite à l'ancienne servitude (sinon en apparence, du moins en réalité) et elle deviendra ce qu'elle était chez les païens, un pur instrument de son mari.

Mais quant à cette égalité des droits qui est si exagérée et que l'on met si fort en avant, il faut la reconnaître en ces choses qui sont propres à la personne et à la dignité humaines, en celles qui découlent du pacte nuptial et qui sont impliquées par la vie conjugale; en ces choses-là, chacun des deux époux jouit assurément des mêmes droits et il est tenu à la même obligation; dans les autres choses, une certaine inégalité et une certaine mesure sont nécessaires, elles sont exigées par le bien et les obligations de la société domestique et par l'unité et la stabilité de l'ordre.

Comme néanmoins les conditions sociales et économiques de la femme mariée doivent se modifier en quelque manière, à cause du changement qui s'est vérifié dans la forme et les usages des relations humaines, il appartient aux pouvoirs publics d'adapter les droits civils de la femme aux nécessités et aux besoins de notre époque, en tenant compte de ce qu'exigent le tempérament différent du sexe féminin, l'honnêteté des moeurs, le bien commun de la famille; et pourvu que l'ordre essentiel de la société domestique soit sauvegardé cet ordre a été institué par une autorité plus haute que l'autorité humaine, savoir par l'autorité et la sagesse divines, et ni les lois de l'Etat ni le bon plaisir des particuliers ne sauraient le modifier.

Mais les ennemis les plus récents de l'union conjugale vont plus loin encore: à l'amour véritable et solide, fondement du bonheur conjugal et de douce intimité, ils substituent une certaine correspondance aveugle des caractères, et une certaine union des coeurs, qu'ils appellent sympathie; quand celle-ci pend fin, ils enseignent que le lien se relâche, par lequel seul les coeurs sont unis, et qu'il se dénoue tout à fait. Mais n'est-ce pas là, en toute vérité, édifier la maison sur le sable? Dès que celle-ci sera exposée aux flots des adversités, dit Notre-Seigneur, elle sera aussitôt ébranlée et elle croulera: "Et les vents ont soufflé, et ils se sont rués sur cette maison, et elle est tombée et sa ruine a été grande." (**Matth., VII, 27.**) Mais au contraire, la maison qui aura été établie sur la pierre, savoir sur la charité entre les époux, et consolidée par l'union délibérée et constante des coeurs, ne sera ébranlée par aucune adversité, et à plus forte raison ne sera-t-elle pas renversée.

(à suivre)

ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

L'Appel de la Race

ALONIÉ DE LESTRES

Dixième mille

"Chacun des descendants des 65,000 vaincus de 1760 doit compter pour un".
Edmond de NEVERS.

34 (suite)

—Ah! tiens! mais oui, dit l'épicière. Mais dites donc, vous en avez bien quelques-uns, vous, dans ce petit monde-là?

—J'en ai six, fit le marchand de lait, avec fierté: quatre garçons, deux filles. Mais il y en a d'autres à la maison. Je m'en vais dire comme on dit, madame: y se font prier, les petits, par ce temps-ci, pour prier pour leurs écoles.

—Ah! oui, s'exclama la marchande, sentencieuse: les jeunesses qui poussent, monsieur, vaudront une beauté mieux que celles de notre règne.

—Ça serait une curiosité, savez-vous, continua le laitier, que le sujet mettait en verve, ça serait une vraie curiosité que de compter les chapelets et les chemins de croix que mes petites filles ont dû assembler bout à bout cet hiver et ce printemps. Et tout cela—c'est ça qui est beau, madame,—pour qu'on nous garde notre langue dans nos écoles.

—Oui, c'est ça qui est beau, répéta en refrain l'épicière.

—Vous vous rappelez, les petits garçons partirent un jour, en voiture, faire le ravaud aux ministres, et jusqu'à la porte du parlement; les petites filles, comme de raison, ne pouvaient pas se mêler à ce sabbat-là. Mais c'est à l'église qu'elles se revengeraient. Une fois je me dis: il faut que j'en sache plus long. Ça fait que je demande donc à ma Germaine, tenez un petit bout de fille, comme ça, chère dame, qui marche à peine sur ses neuf ans: "Bon! qu'est-ce que tu as fait de bon à l'église, aujourd'hui, ma Germaine?"

—"J'ai fait une heure d'adoration, petit père, qu'elle répond."

—"Une heure d'adoration!" que je lui dis. "Mais tu n'as pas trouvé ça trop long, un petit bout comme toi?"

—"Trop long!" qu'elle me répond encore; "imaginez-vous que je me suis oubliée et que j'y suis restée une heure et demie".

—Ah! la chère enfant! s'exclama de nouveau l'épicière. Non, mais est-ce assez beau pour l'amour du Bon Dieu!

—Tout de même, c'est grand dommage! ajouta le laitier, changeant de ton. Vous avez vu hier, la mauvaise nouvelle dans les papiers?

—Non, pas vu, dit l'autre. Une mauvaise nouvelle?

—Vous n'avez pas vu que M. de Lantagnac ne parlera pas à la Chambre cet après-midi?

—M. de Lantagnac, le beau grand monsieur qui a parlé, cet hiver, dans le sous-sol du Sacré-Coeur? Celui qui a un si beau verbe?

—Justement.

—Et pourquoi?

—Y parait qui est empêché par des empêchements!

. . . .

Un homme qui attendait, lui aussi, depuis quelques instants, que le flot des enfants eut laissé le trottoir libre, put entendre la dernière partie de ce dialogue. Il se tenait là, sous son haut de forme, très digne dans sa redingote de cérémonie, son paroissien à la main, donnant le bras à une jeune fille. Tout à coup, fut-ce un geste spontané des enfants ou l'effet d'un mot d'ordre parti des Frères, comme une escouade d'écoliers passait, quarante casquettes s'enlevèrent avec ensemble et les petites voix vibrantes crièrent:

—"Vive M. de Lantagnac!"

Lantagnac, car c'était lui, salua avec émotion.

Pendant la nuit qui venait de s'écouler, il avait plus médité que dormi. Une alerte, du reste, l'avait tenu debout, lui et les siens, très tard dans la soirée. Maud avait eu une syncope, presque au sortir du souper. Appelé en toute hâte, le médecin diagnostiquait un trouble nerveux, mais passager, suite de surmenage, et recommandait la distraction et le repos. Le matin, levé de bonne heure, Lantagnac s'était souvenu qu'une messe et une communion des enfants avaient lieu à l'église Sainte-Anne, à sept heures et demie, pour le succès du grand débat. Il avait décidé de s'y rendre. Ne pouvant servir d'autre façon, pour le moment, du moins voulait-il aller prier avec les opprimés, mêler sa voix à la supplique toute puissante des enfants. Virginia avait naturellement accompagné son père et c'est à elle qu'il donnait le bras, à elle aussi qu'il disait tout à l'heure, pendant le défilé des enfants:

—"Nos ennemis ne savent pas quelle puissance nous alignons, ce matin, contre eux."

Homme de foi vive et profonde, Lantagnac avait conscience de ne pas prononcer là une vaine parole. Il croyait très fortement, il se plaisait même à dire devant ses enfants que rien n'est plus actif ni plus redoutable, dans la vie du monde, que la prière. Pour lui, rien de grand ne s'accomplissait ici-bas, que par l'intercession de la puissance de Dieu dans l'action des hommes. Et comme Virginia venait de lui raconter que, dans une certaine société, où l'on avait parlé la veille de la cérémonie de Sainte-Anne, quelques-uns s'étaient permis de juger superflues, pour ne pas dire un peu tapageuses, ces mobilisations d'enfants:

—"Ah! ces catholiques de salon! avait protesté Lantagnac: Toujours les mêmes!"

Et il avait ajouté cette parole qui peignait au juste la loyauté religieuse de son âme:

—"Mon enfant, il y a pour moi un illogisme qui est pire que celui des incroyants: celui des croyants qui ne vont pas jusqu'au bout de leur foi."

. . . .

Quand la foule des enfants eut envahi et empli l'église, la messe commença. Lentement elle se déroula dans le vieux temple, très simple, où, pour tout décor, ne se déployait, ce matin-là, que la solennité des âmes. L'évangile fini, le célébrant tourna un moment le dos à l'autel. En quelques mots, il rappela à la jeune assistance l'intention de ses prières et de ses communions:

—"Mes enfants, dit-il brièvement, c'est pour vos écoles que vous êtes venus prier et communier ce matin. Souvenez-vous de cette grande intention. Cet après-midi on s'occupera d'elles au parlement d'Ottawa. Vous demanderez au Bon Dieu, tout à l'heure surtout, quand il sera dans vos poitrines, vous lui demanderez d'éclairer, de soutenir nos défenseurs, de leur inspirer les paroles qui conviennent à notre cause. Vous lui demanderez aussi d'ouvrir les yeux à ceux qui nous font du mal, qui veulent vous prendre vos bons Frères et vos bonnes Soeurs, qui voudraient vous empêcher, vous, petits Canadiens-français et vous, petites Canadiennes françaises, d'apprendre la langue de vos mères."

La messe continua. Sur le bois des bancs, les chapelets tintaient ou s'agitaient plus fébrilement entre les petites mains et l'église s'emplissaient du bruissement des lèvres. A l'offertoire un choeur de jeunes voix commença de chanter à l'orgue. Puis, sous la direction d'un Frère qui vint se placer au haut de la balustrade, à l'unisson, l'assemblée des enfants vibra sous le souffle du cantique martial:

Nous voulons Dieu, c'est notre Père,
Nous voulons Dieu, c'est notre roi!

Nous voulons Dieu, dans nos familles..
Nous voulons Dieu, dans nos écoles...

Les voix enfantines attaquaient avec énergie le début de chaque couplet. L'orgue suivait bientôt avec ses résonances graves et profondes; et il semblait que dans l'église de Dieu tout se mît à vibrer sous l'ébranlement d'une harmonie trop pleine qui demandait à soulever les voûtes.

Agenouillé à l'un des derniers bancs, au fond de l'église, Jules de Lantagnac priait avec ferveur, en suivant des yeux les mouvements de la petite foule priante. Tout à l'heure, aux brèves paroles prononcées par le prêtre à l'évangile, quelque chose en son coeur avait frémi. Une fois de plus, il avait envié le sort de ses collègues de la Chambre qui, plus libres que lui, auraient l'honneur de servir la cause du droit. Son émotion avait encore grandi quand, à ses côtés, la voix de Virginia, mêlée à celle des enfants, s'était mise à chanter avec aisance:

Nous voulons Dieu, c'est notre Père,
Nous voulons Dieu, c'est notre roi!!

Ce fut ensuite la communion, les longues files de voiles blancs et de petites têtes penchées s'avançant par les allées, vers les ciboires qui là-bas allaient et venaient. Quand la balustrade fut sur le point d'être libre, Jules de Lantagnac et sa fille s'approchèrent à leur tour. Graves et recueillis, ils s'en revinrent à leur banc, sentant sur eux les yeux de ces milliers d'enfants, embués, en cette minute suprême, d'une émotion et d'une prières ardentes, prières où le père et la fille, eux-mêmes le devinaient, avaient une part si grande.

(à suivre)

L'"Appel de la Race" est en vente à la Librairie J. W. Pigeon, Edmonton, et à l'Action canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, Qué. Prix $1.00 franco.

Quelques faits

L'année dernière

(Du 20 au 26 février 1930)

— 20 —

—**Elections générales au Japon,** le parti du gouvernement obtient la majorité absolue.

—**Ouverture** de la session fédérale.

—**A Gravelbourg,** mort du juge A. Gravel.

— 21 —

—**A Paris,** M. Camille Chautemps, radical-socialiste, forme un cabinet de concentration républicaine.

— 22 —

—**A Bruxelles,** session de l'Union internationale des associations pour la S.D.N.

—**A Rome,** mort du cardinal Carlo Perosi, secrétaire de la Consistoriale.

— 23 —

—**Devant Québec,** course de chaloupes.

— 24 —

—**A Mexico,** le président Rubio ordonne la fermeture de toutes les maisons de jeu.

— 25 —

—**A Paris,** démission du cabinet Chautemps.

—**A Santiago, Chili,** démission du cabinet.

—**A Genève,** réunion de la commission chargée d'harmoniser le pacte de la S.D.N. avec le pacte Kellogg-Briand.

— 26 —

—**A Rome,** mort du cardinal R. Merry del Val.

—**A Sui-Ping, Chine,** des pirates s'emparent de Mgr Versiglia, vic. ap. de Shiu-Kow, et le mettent à mort, avec un religieux et trois religieuses.

—**L'église** de la Baie de Shawinigan est incendiée.

Informations

Deux millions d'hommes sous les armes

Le nombre de citoyens sous les armes en Europe est actuellement de 2,000,000 non compris la Russie soviétique.

La France a dans ses cadres militaires environ 550,000 hommes; l'Italie vient ensuite avec 355,000; la Pologne 260,000; la Grande-Bretagne dispose de 186,000 et la Roumanie a 160,00 militaires sous ses drapeaux. L'armée allemande est actuellement de 100,000 militaires et celle de la Yougo-Slavie 140,000.

Quant au Japon, il a une force permanente de 235,000 mais elle peut être portée de 3,000,000 à 4,000,000 en cas de guerre.

Pour les adeptes du tabac

Au dire d'un commissaire australien, un paquet de vieux journaux est l'un des articles d'échange les plus prisés dans la Nouvelle Guinée, par les habitants de ce pays. On les coupe en lisières étroites et on s'en sert pour confectionner des cigarettes que l'on colle ensuite avec de la gomme de sapin.

Origine des timbres-poste

Le timbre-poste est d'invention française et son origine ne date pas d'hier. En 1653, un avis fut affiché à Paris, disant aux habitants de la ville que "les personnes qui voudront écrire d'un quartier à l'autre auront l'assurance que leurs lettres seront fidèlement remises si elles ont soin d'y joindre ou attacher un billet de port payé". Aujourd'hui, la poste est universelle. C'est très important pour les affaires, très pratique pour les demandes qu'on veut faire à des personnes qui nous gênent et très exquis pour les amoureux . . .

Le premier feuilleton

Actuellement tous les journaux publient des feuilletons. Sait-on quel est l'ancêtre des romans ayant été découpés par tranches pour paraitre dans une gazette? C'est un journal anglais qui prit le premier cette initiative. Le "London Post" publia en effet, du 7 octobre 1719 au 17 octobre 1720, le "Robinson Crusoé" qui fait aujourd'hui les délices de tant d'enfants.

Comme à présent, le secrétaire de rédaction du "London Post" dut, dans chaque numéro, terminer le feuilleton sur un passage particulièrement pathétique. . .

Façons d'échanger

Le moyen universel d'opérer les échanges de produits est aujourd'hui la monnaie. Contre une pièce de monnaie, on obtient un produit. Et celui qui veut acheter une chose de nous, paye lui aussi avec ce métal.

Il n'en fut pas toujours ainsi. Et sans remonter jusqu'au déluge, il y a plus de deux cents ans, en certains coins reculés, on recourait encore au troc. Ainsi pour ceux qui faisaient affaires avec les sauvages du Nord-Ouest, il y a 250 ans, 26 pierres à fusil valaient un castor; 20 hameçons, 1 castor; 3 livres de sucre, 1 castor; 1 bouilloire, 1 castor; 1 couverture, 1 castor; 1 livre de tabac, 1 castor, etc.

Le Canada au second rang pour le nombre des médecins

Le Canada est au second rang dans l'univers pour le nombre de médecins par 100,000 de population, d'après des statistiques préparées par l'association médicale canadienne.

Il y a actuellement 97 médecins par 100,000 âmes au Canada.

Aux Etats-Unis il y en a 127 pour le même nombre d'habitants.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

. . .et ceux qui ne savent pas

Réflexions d'un libre-penseur. . . rétrograde

Le mensonge de '89

Ecrit pour la "Survivance" par Jérôme Paturot

IV

La tête du malheureux Launay fut promenée tout le restant de la journée dans les rues de Paris, et montrée au public comme une première conquête de la Révolution. Elle ne tarda pas à être accompagnée d'une autre, celle de M. de Flesselles, prévôt des marchands, lequel ayant paru tiède à l'endroit des fameux "principes", fut exécuté par ordre d'un comité improvisé au Palais-Royal, on devine par qui.—Car jamais le peuple, dans l'histoire du monde, n'a fait une révolution de lui-même — à part celle de Masaniello à Naples, en 1647, mais elle dura . . . 3 jours—les coteries ayant seules, l'esprit de suite indispensable à des entreprises de ce genre.

Dans toutes les conjurations, le peuple n'est jamais que figurant et comparse, mais satisfait quand même, puisqu'on lui raconte après coup, que c'est lui qui a tout fait; chose qu'il s'empresse de croire.

Mise en appétit par un tel début, la Secte n'allait pas s'arrêter là; et d'autres assassinats suivirent bientôt, selon la sanglante" fraternité, instaurée par elle, en place de la charité chrétienne, devenue chose du passé. D'ailleurs le franc-maçon Adrien Duport l'avait dit nettement dans une assemblée de la loge **Les amis réunis,** dont avait fait partie Voltaire et où Lafayette, présent ce jour-là, protesta seulement pour la forme:

"Ce n'est que par des moyens de terreur qu'on parvient à se mettre à la tête d'une révolution et à la gouverner. Il n'y en a pas une seule, dans quelque pays que ce soit, que je ne puisse citer à l'appui de cett vérité. Il faut donc, quelque répugnance que nous y ayons tous, se résigner au sacrifice de quelques personnes marquantes. Il n'y a qu'un cri contre les intendants; ils pourraient mettre de grandes entraves à la révolution dans les provinces. M. Berthier est généralement détesté; on ne peut empêcher qu'il ne soit massacré, son sort intimidera ses confrères: ils seront souples comme des gants."

Aussi, Berthier et Foulon son beau-père, qui avaient accepté de faire partie d'un ministère de résistance, et conseillé au roi d'arrêter les meneurs du Grand-Orient, eurent-ils bientôt la visite du "peuple", là-bas à Fontainebleau. Le premier fut abattu à coups de sabre, le second, pendu. Il va sans dire qu'on promena aussi leurs têes, en les traitant d'abominables ennemis du peuple.

Voilà donc au début de la Révolution, quatre assassinats qui eussent suffi à déshonorer n'importe quelle autre doctrine philosophique. Mais, par un tour de force inouï, on est arrivé à faire prendre ces crimes pour des événements sublimes. Voyez, comme preuve, ce qu'en racontent tous les manuels d'Histoire en France, qu'ils soient écrits par des républicains ou même des conservateurs.

Il est vrai que Voltaire avait donné comme mot d'ordre à ses disciples:

"Mentez et calomniez, il en restera toujours quelque chose."

Aussi, ceux-ci une fois au pouvoir, proclamaient-ils sans aucune pudeur, qu'en politique il n'y a pas de morale.

Et dire que tous ces gaillards-là, avant, affectaient de se voiler la face au seul nom de Machiavel.

Les horreurs qui précèdent, avaient leur équivalent en province, où des couvent, des bureaux de régie, étaient journellement assaillis et brûlés; et l'on y promenait des têtes comme à Paris.—Les massacreurs du Dauphiné, particulièrement, sont restés célèbres sous le nom de **"loups"**—Partout des inconnus répandaient l'épouvante, signalant des ennemis imaginaires, parlant de complots pour affamer le peuple, etc.

Il va sans dire que les histoires officielles laïques, évitent pudiquement de s'étendre sur ces "excès regrettables"; heureusemnt que les Mémoires du temps, même de Franc-Maçons comme Mirabeau et Marmontel, font moins de façons pour raconter les choses.

Marmontel, surtout est très curieux à lire. Voici ce qu'il écrivait un peu avant la prise de la Bastille.

"L'argent surtout et l'espoir du pillage, sont tout puissants parmi ce peuple. Nous venons d'en faire l'essai au foubourg St-Antoine, et l'on ne saurait croire combien peu il en a coûté au duc d'Orléans pour faire saccager la manufacture de cet honnête Réveillon qui, dans ce même peuple, faisait subsister cent familles. Mirabeau soutient plaisamment qu'avec un million de louis on peut faire une jolie sédition."

"Sans doute, la grande partie de la population ne connaît pas nos projets et ne nous prêterait pas son concours. Si elle désapprouvait nos projets, elle ne le ferait que timidement. A la nation on fera vouloir et on fera dire, ce qu'elle n'a jamais pensé."

"Pour en imposer à la bourgeoisie on aura s'il est nécessaire, cette classe déterminée qui ne voit rien pour elle à perdre au changement et croit avoir tout à gagner. Pour l'ameuter on a les plus puissants mobiles: la disette, la faim, l'argent, les bruits d'alarme et d'épouvante, et le délire de terreur et de rage dont on frappera les esprits. Le bourgeoisie ne produit que d'élégants parleurs; mais que sont-ils en comparaison de ces Démosthènes à un écu par tête qui, dans les cabarets, dans les places publiques, dans les jardins et sur les quais, annoncent des ravages, des incendies, des villages saccagés, inondés de sang, des complots d'assiéger et d'affamer Paris. Ainsi le veut le mouvement social."

"Que ferait-on de tout ce peuple en le muselant des principes de l'honnêteté et du juste?"

"Les gens de bien sont faibles et timides, il n'y a que les vauriens qui sont déterminés."

"L'avantage du peuple dans les révolutions, est de n'avoir point de morale. Comment tenir contre des hommes à qui tous les moyens sont bons?"

Jérôme PATUROT.

Informations

Découverte archéologique

PARIS.—M. Jean Rivière, en creusant dans sa cour, à Mouzeuil, près de La Rochelle, a mis au jour un squelette humain parfaitement conservé. Il a informé M. Guérin, porfesseur de sciences au Collège de Fontenay le Comte.

Après examen du squelette, M. Guérin, ayant remarqué une déformation, spéciale du crâne, a conclu qu'il remontait au IIIe siècle. Il a fait creuser autour du squelette et a découvert un foyer de cendres, des os d'animaux et des débris de poteries anciennes.

Un tunnel qui coûte 25 millions

DETROIT, Mich.—Le tunnel de Détroit, aux Etats-Unis, à la ville de Windsor, au Canada, est la première voie souterraine que l'on construit pour les véhicules entre deux pays différents.

Le tunnel Détroit-Canada mesure environ 4,800 pieds de longueur, d'entrée à entrée.

Dans le tunnel, la voie mesure 18 pds 50 de largeur.

On calcule que 1,000 véhicules peuvent y circuler dans chaque sens par heure. Les travaux ont été commencés il y a deux ans et demi et ils coûteront environ $25,000,000.

Phare hertzien

Un phare parlant, invention de Charles A. Stevens, cousin de Robert Louis Stevenson, a été installé au phare de Cumbrae, estuaire de la Clyde, en Ecosse.

C'est le premier dispositif du genre. Il consiste en un appareil radiotéléphonique qui lance un cri de sirène par les temps de brouillard, prononce le mot "Cumbrae" et calcule la distance du navire en milles et en câbles.

La portée du phare hertzien est de huit milles et trois quarts. Elle peut être accrue ou diminuée. Le poste peut recevoir n'importe quel message de T.S.F. des navires quelque petit que soit leur appareil de transmission.

L'énergie électrique au Canada

Le ministère de l'intérieur estime à un milliard les capitaux engagés dans les entreprises canadiennes d'électricité. Les pouvoirs d'eau pourraient développer quarante millions de chevaux-vapeur dont à peine un septième sont exploités. La province de Québec n'est pas la moins favorisée au point de vue du pouvoir électrique. Si l'on parvient jamais à électrifier les campagnes, ce n'est pas le pouvoir qui fera défaut!

Protection des aéroplanes contre le verglas

Après une année de recherches, les ingénieurs de la société B.-F. Goodrich ont réussi à confectionner un revêtement qui protège l'aéroplane contre le verglas. Le premier de ces dispositifs a été installé. Les essais seront effectués aux aéroports de Cleveland et d'Akron. Ces "pardessus" —overshoes—ont été passés à un aéroplane de la "National Air Transport" qui sera conduit par Wesley-L. Smith, ingénieur en chef de la compagnie.

L'appareil consiste en des tissus de caoutchouc contenant des tubes à air qui, gonflés, brisent la couche de glace formée sur les ailes de l'aéroplane. La force du vent suffit ensuite à emporter les parcelles de verglas.

Une torpille électrique invisible

La marine des Etats-Unis, après de longues recherches, a établi une torpille électrique qui a l'avantage de ne laisser aucun sillage, pendant son trajet, sur la surface de la mer.

La nouvelle arme est actionnée par un moteur électrique extra-léger, dont le courant est fourni par des piles également très légères. Sa vitesse est un peu moindre que celle du type à air comprimé, mais on cherche à perfectionner le moteur, ainsi que les piles dans l'espoir d'atteindre la vitesse de 30 noeuds sur un parcours de 12,000 verges. A l'encontre du type à air comprimé, dont la vitesse diminue progressivement durant le trajet, le modèle électrique maintient une vitesse constante, ce qui simplifie grandement la tâche de viser une cible lointaine et mouvante et tend à augmenter l'efficacité du tir.

Une autre invention américaine intéressant la marine est une torpille courte de haute puissance à l'usage des avions lance-torpilles. Cet engin contient une charge exceptionnellement lourde d'explosifs et possède un parcours très réduit, ce qui est tout à fait suffisant pour des torpilles lancées par des avions.

1,195,594 autos au Canada

D'après un rapport du bureau fédéral de la statistique, il y avait 1,195,594 véhicules moteurs au Canada en 1929, soit une moyenne d'un auto par 8.2 personnes. L'Ontario a la plus grande densité provinciale avec 544,476 autos. C'est une voiture par 6 personnes.

La Colombie-Anglaise vient en second lieu et l'Alberta **au troisième rang.**

La province de Québeec vient au second rang de toutes les provinces pour le nombre de milles de routes permanentes.

Le Canada compte plus d'automobiles, en proportion de sa population, que tout autre pays à l'exception des Etats-Unis et des iles Hawaii.

De plus, seulement trois pays, sans égard au chiffre de leur population, ont un nombre plus considérable d'automobiles. Ce sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France.

Les capitaux américains

On fixe à près de sept milliards et demi le chiffre des capitaux américains à l'étranger. Le gros de ces placements se trouve non dans des usines, comme on serait d'abord porté à le croire, mais dans des entreprises d'utilité publique. Naturellement, c'est au Canada que se trouve la plus large part, près de deux milliards. Ensuite viennent l'Europe avec $1,352,753,000, Cuba et les Indes occidentales avec $1,053,751,000, l'Amérique du Sud, le Mexique, l'Afrique, l'Asie et l'Australie.

L'actualité économique

La livraison de janvier 1931 de **l'Actualité Economique,** vient de nous arriver. Le fascicule s'ouvre sur une longue étude sur le **régime monétaire de l'Espagne** et les fluctuations de la Peseta depuis les six ou sept dernières années—étude signée par M. Louis Baudin, professeur à la Faculté de Droit de Dijon. Le R. P. L. Lebel, S.J., reprend l'étude **des allocations familiales et montre l'intérêt qu'ont** nos hommes d'affaires à hâter par tous les moyens possibles l'organisation de l'assistance aux familles nombreuses. En ce temps de crise, si propre à la diffusion des doctrines subversives, tous les hommes d'affaires et tous ceux qui veulent le maintien du régime actuel, devraient s'intéresser à la question des allocations familiales si fortement préconisée par le R. P. Lebel, M. Roger Picard, professeur à la Faculté de Droit de Paris, signe un article sur la **protection des migrants et leur famille.**

La chronique "Faits et Nouvelles" comporte une série d'articles documentaires et statistiques sur la **Monnaie dirigée et l'or; la question du blé; les allocations familiales en Grande-Bretagne; le règlement concernant les crédits documentaires.** Le premier de ces articles est une mise au point concernant les théories diverses et contradictoires émises depuis quelques mois au sujet du problème de l'or.

Sous le titre général " A travers les revues", nous remarquons les notes suivantes qui résument des articles empruntés aux revues européennes et américaines: **le marché international du sucre; la rationalisation et la crise; crise mondiale et prospérité française; les savants en vacance? l'immigration britannique; tarif douanier et commerce extérieur.**

Une abondante bibliographie complète le fascicule.

L'Actualité Economique est la seule revue du genre publiée en langue française en Amérique. On peut s'y abonner en s'adressant à l'Ecole des Hautes Etudés commerciales, Montréal—$2 par année, 25c l'exemplaire.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Monsieur le rédacteur,

Je lis avec intérêt votre journal, aussi je vous demanderai s'il vous serait possible de trouver un petit coin pour ma prose; je n'ai, je vous l'avoue franchement, ni la plume ni le style de Jérôme Paturôt qui, tout fils d'un cordonnier, à l'air d'avoir fait son chemin. Rien n'a dû le géner dans sa longue vie de libre-penseur...

Jérôme Paturôt se ferait encore lapider s'il se proposait de reproduire ses articles dans n'importe quel journal de France, car non content de ravaler ce qui fut grand et beau, il cherche dans la vie privée des gloires passés de la France, de nos Rois, de Napoléon qu'il traite de tyran, de nos écrivains Victor Hugo, dont les vers sont cités dans les revues les plus chrétiennes; ce qui peut le plus nuire à la belle France.

Je pense que Jérôme Paturot n'a vu la France que comme un pauvre touriste—s'il y a jamais été—qu'il s'est inspiré de l'histoire de France dans quelques lignes . . . à mentalité anglaise et en haine du français et des gloires de la France qu'aucun pays n'a jamais pu égaler.

Fanfan LATULIPE.

* * *

MISE AU POINT

Le but du libre-penseur et libre-parleur Paturot dans ses articles, est simplement la diffusion de la Vérité **une et indivisible.**

Dans son étude du Mensonge maçonnique de 89, il tient à démontrer comment un peuple supérieur comme le Français—le premier de tous, d'ailleurs—a vu ses intentions généreuses de fraternité et de justice sociale, dénaturées au 18e siècle par une égoïste Secte internationale qui, profitant de sa candide confiance, le tient depuis ce temps-là moralement en esclavage.

Car, ce n'est un mystère pour personne, que le Grand Orient de France, qui ne compte pas 60,000 affiliés, dirige cependant les destinées de 40 millions de Français. Bien mieux, par son invention de l'école laïque—laquelle lui permet depuis 50 ans, de façonner les cerveaux selon un certain fanatisme maçonnique— ce parasite est tellement bien arrivé à se faire considérer comme partie intégrante de la nation, qu'oser s'attaquer à lui, parait de prime-abord à beaucoup de nos compatriotes, comme une sorte de sacrilège national: c'est raide, mais c'est ainsi!

Or, Jérôme Paturot trouve qu'il y a là un cas de **suggestion collective,** unique dans les annales des peuples; aussi, vu sa passion native pour la Vérité, crie-t-il la chose à tous vents: au risque de se faire houspiller parfois, par de malheureux hypnotisés . . Mais on ne fait pas d'omelettes sans casser des oeufs! . . .

Paturot ne méconnait pas le prestigieux don des beaux vers chez Victor Hugo, pas plus que l'immortelle gloire dont le vainqueur d'Austerlitz—le plus grand des capitaines—restera auréole; il ne méprise pas non plus les qualités qui mettent Louis XIV en relief, dans la gloire de nos souverains.

Mais il ne se croit pas, d'autre part, obligé de demeurer dans une vénération prosternée devant ces individus de simple argile comme nous, et qui eurent aussi leurs péchés.—Le soleil lui-même a des taches, disent les astronomes.—Or, ces péchés ayant terriblement nui à son pays, le patriote Jérôme Paturot les dénonce.

Hugo,—que Daudet dans son **"Stupide XIXe siècle,"** appelle "un grand sexuel verbal", fournissant de tristes révélations sur sa vie extra conjugale pendant l'exil,—se fit radical et franc-maçon en 1848, parce qu'on lui avait refusé un portefeuille de ministre. Paturot se croit donc en droit de lui reprocher d'avoir alors passé à gauche, c'est-à-dire dans le camp des démolisseurs moraux.

Paturot, traitant l'autre jour en passant, Napoléon de tyran, ne l'a pas calomnié; la tyrannie n'est-elle pas le péché capital de tous les conquérants? Celle du "petit caporal"—qu'il admire fort quand même—est attestée dans l'Histoire par les Mémoires de Lucien Bonaparte, son frère; ceux de Mme de Staël, ceux de Châteaubriand, etc. Qu'on se rappelle aussi la captivité de Pie VII à Savonne et Fontainebleau—pendant 8 ans—et celle du roi d'Espagne, Charles IV, à Bayonne.

Cependant, tout en persiflant sans merci la fausse émancipation de 89, Jérôme Paturot se réserve d'exalter sans mesure les sublimes **Volontaires de 92;** car, là fut la vraie France: celle de Bouvines, de Patay, de Fontenay, qu'on devait retrouver à Valmy, Arcole, Austerlitz, Iéna, Friedland, etc. Le souvenir de ces héros légendaires demeure sacré pour lui,—car, ici, pas de **bluff;**—bien que d'ignobles Septembriseurs aient osé se parer un instant de leur uniforme, pour une oeuvre infâme: les scélérats!

RAPPORT DU SECRETAIRE-GENERAL DE L'A.C.F.A.

Engagement d'un secrétaire permanent.—Nomination d'un agronome bilingue.—Concours de français. Visite des cercles

Nos lecteurs trouveront ci-dessous un fidèle résumé du rapport présenté par M. Ubalde Baudry, secrétaire-général, au cours du dernier Congrès.

Il a débuté en s'excusant des lacunes que son rapport peut contenir. Il avait à résumer les activités d'un an et demi alors qu'il n'a été sur les lieux que depuis les derniers six mois. Il est prêt à faire toutes les corrections nécessaires.

Son rapport commence avec le dernier congrès tenu au mois de juillet 1929: dévoilement du monument Lacombe, voyage de l'université, l'émotion qui marqua l'élection des officiers. Suit les changements qui se sont produits sur l'Exécutif, le nombre de séances qu'il a tenues, où il a siégé, le nombre de membres présents, en dépit de l'éloignement de certains d'entre eux. Aucune assemblée n'a été remise.

Comité des finances

On passe ensuite à la formation et au travail des comités. Le comité des finances s'est efforcé de faire rentrer les fonds pour assurer la vie à l'Association. Il a fixé un objectif à chaque cercle. Les premiers cercles à répondre, quand il fut connu, furent ceux du Lac la Biche et de Vimy. Calgary a atteint son objectif, et Picardville et Brosseau-Duvernay l'ont dépassé.

L'objectif avait pour but d'engager un secrétaire permanent. Plusieurs avis parurent disant que la position était ouverte. Finalement l'Exécutif dut provoquer les candidatures. Le nouveau secrétaire entra en fonction le matin de son arrivée, le 23 août. Il succédait à M. Rodolphe Laplante. Celui-ci quittait également l'organe de l'Association au cours du mois d'octobre. Un banquet lui fut offert au cours duquel l'Association lui témoigna son appréciation en lui présentant un souvenir. Un autre banquet avait été offert à M. l'abbé Michel Boucher, le 9 janvier 1930, avant son départ pour le congrès Eucharistique de Carthage. Tous connaissent l'excellent travail qu'a fait M. Boucher pour répandre la "Survivance", pour bâtir sa circulation, la coopération active qu'il a apportée à la fondation de plus d'un cercle.

L'Association s'est encore souvenue de ceux qui l'ont bien servie, en faisant chanter une messe pour le repos de l'âme de J.-A. Rioux, le premier secrétaire de l'A.C.F.A. M. Baudry continue en signalant les autres circonstances où l'Association ou ses cercles ont montré qu'ils savaient se souvenir.

Le secrétaire général en vient à parler de Mgr McGuigan, de Mgr Villeneuve, de Mgr Guy. Il signale la réception faite par l'Association à ce dernier lors de son passage à Edmonton, en route pour son vicariat. Le fait que Sa Grandeur était encore alors premier vice-président de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan est la transition voulue pour signaler que M. Laplante a représenté l'A.C.F.A. à la convention des commissaires catholiques de cette province au mois de mars dernier. A son tour le président général représenta l'Association à Saskatoon à l'occasion de la fête nationale. M. Laplante représenta également l'A.C.F.A. au congrès du Manitoba au mois de juillet. D'autres circonstances où l'Association fut officiellement représentée sont signalées, telles que l'inauguration de l'hôpital de McLennan après quoi le président général parle en faveur de l'A.C.F.A.; banquet de la Chambre de Commerce de Saint-Paul où M. Jean Langlois représente l'Association; banquet des amis de la Langue française de Calgary où M. Laplante porte la santé du Canada. De son côté l'A.C.F.A. a reçu la visite des voyageurs de l'Université de Montréal l'été dernier. Un banquet eut lieu au Macdonald en leur honneur. En l'absence du président général M. Laplante présidait. Il prononça un discours. Le soir de la Saint-Jean-Baptiste, le président général accompagné de M. Jenvrin, agent consulaire de France à Edmonton, et de M. Laplante était à Saint-Paul. M. Laplante fit ses adieux aux gens de la région comme secrétaire-général.

M. Baudry signale ensuite que depuis le 15 novembre dernier l'organe de l'A.C.F.A., la "Survivance" a pignon sur rue. L'Association a son secrétariat à la "Survivance". L'édifice a été bénit par S. G. Mgr Guy, qui fut remercié par notre président général.

Le docteur Petitclerc accompagné du secrétaire général représentait l'Association à la célébration du cinquième anniversaire de la fondation des Anciens Elèves du collège des Jésuites, le mois dernier. Il répondit à la santé de l'A.C.F.A.

M. Poirier, membre de l'Exécutif a représenté l'A.C.F.A. l'année durant à la "Town Planning Association".

Au cours de l'été de 1929, MM. J.-E. Primeau et Jean Langlois de St-Paul, furent délégués par l'Exécutif pour le représenter à une réunion de Canadiens-français tenue à Saint-Vincent dans le but de former un district scolaire séparé afin d'avoir l'enseignement du français.

Au sujet de Saint-Vincent, le secrétaire général signale ensuite deux cas intéressants dont l'Exécutif s'est occupé après que le cercle de l'endroit les lui eût soumis.

L'Association a donné tout son appui au cercle de l'endroit pour que le nom de Gabriel Siding devienne ce qu'il est actuellement, Thérien. Il en fut de même dans le cas du cercle de St-Edouard. Heenan est devenu St-Edouard.

Il ne faut pas se contenter d'avoir des noms français. Le cercle du . . . a demandé à l'Exécutif de faire tout en son possible pour augmenter la colonie canadienne-française de l'endroit. Il n'est pas impossible que d'autres cercles s'occupent de ce sujet durant l'année qui commence. A son assemblée mensuelle de janvier cette année, le cercle de Donnelly a constitué un comité pour surveiller la colonisation. Ce comité est chargé du placement ou du déplacement des nôtres dans le district.

A sa première réunion après le congrès de 1929, l'Exécutif a souligné la nécessité d'avoir au secrétariat une liste de tous les compatriotes de langue française en Alberta.Certains cercles nous ont fait tenir de ces listes. Elles auraient besoin d'être mises à date. C'est un travail difficile et il sera toujours malaisé d'avoir les listes de partout. La chose serait pourtant à désirer.

Les lignes suivantes commençaient un article de la "Survivance" du 3 juillet dernier: "A plusieurs reprises, différents cercles de l'A.C.F.A., l'Exécutif même, ont réclamé du gouvernement la nomination d'un ministre de langue française dans le cabinet provincial".Le secrétaire général donne d'autres détails à ce sujet. Puis il continue en disant que l'Association a demandé la nomination d'un agronome bilingue. Elle l'a obtenu.

"Depuis 1929, l'Exécutif n'a cessé de faire des démarches pour obtenir à un bilingue une importante position. Depuis le mois de décembre, l'Exécutif a reçu l'appui dans ses démarches des cercles suivants: Calder, Immaculée Conception, Morinville, Beaumont, Legal.

"A la suite d'une campagne faite par un journal de la Saskatchewan, la compagnie Shredded Wheat avait décidé de supprimer le bilinguisme sur ses empaquetages dans l'Ouest. Les nôtres des trois provinces-soeurs furent justement froissés de cette décision. L'Exécutif de l'A.C.F.A. protesta auprès de la compagnie. Des requêtes de protestations furent signées dans la Rivière la Paix. Plusieurs cercles protestèrent, mentionnons entre autres ceux de Saint-Vincent, de Castor, de Saint-Albert, de Saint-Joachim, etc. La compagnie n'accusa réception d'aucune de ces lettres de protestation. Elles devenaient de plus en plus nombreuses, finalement la compagnie dut déléguer son gérant général des ventes au Canada auprès des trois Associations-soeurs de l'Ouest. Chez nous, ce monsieur fut près d'une journée avant de se décider à nous laisser par écrit ce qu'il nous disait verbalement à l'effet que sa compagnie, etc.

Le projet d'élever une basilique nationale à Gaspé a reçu l'adhésion morale de l'Association.

"Celle-ci s'y connait en lancement de journal consacré entièrement à la défense de nos intérêts religieux et nationaux. Aussi elle n'a pas hésité à féliciter l'Evangéline, hebdomadaire de Moncton, N.B., lorsqu'elle a décidé de devenir feuille quotidienne entièrement consacrée à la défense des intérêts des frères acadiens."

Le secrétaire général parle ensuite de l'enquête faite en Alberta par l'Association à la demande de la Ligue du respect et du dimanche de la province de Québec.

Les programmes de français à la radio sous les auspices de l'A.C.F.A., est le sujet suivant qu'il aborde. Des concerts de français, il en vient au concours de français de l'A.C.F.A.

Concours de français

"Au mois d'octobre 1929, l'Exécutif reçut le rapport du concours organisé cette année-là. M. Rosaire Racette, le président de l'A.I.B.A., commença l'organisation du concours de 1930. Dès le mois de novembre 1929, il écrivait aux commissaires d'école. Pour cause de maladie, il dut abandonner cette tâche au début de février. L'organisation proprement dite du concours fut alors confiée au secrétaire de l'A.I.B.A., M. Amédée Lavoie. Il fit un travail très consciencieux. Il eut la promesse d'aide dans la mesure du possible. On parla même d'organiser un "bi". Le concours eut lieu le 4 juin. M. Lavoie partit pour l'Est le 4 juillet et bien peu fut fait jusqu'à l'arrivée du nouveau secrétaire le 23 août. Sa première besogne fut de terminer ces concours. Cela se produisit le premier octobre. Les lauréats furent publiés dans la "Survivance" du 18 septembre dernier. Nous voulons tout de suite déclarer notre gratitude aux personnes qui ont corrigé ces concours ou qui ont contribué d'une manière ou de l'autre à leur succès. 58 écoles y prirent part contre 52 l'année précédente. 884 diplômes furent décernés contre 1300 en 1929. 2,190 enfants prirent part au dernier concours. Parmi ceux-ci on remarque des enfants de nationalité russe, allemande, polonaise, grecque et autre. En certains cas, ils font très bonne figure. C'est un enfant de langue étrangère qui arriva premier du grade six pour toute la province. C'est dire que ces concours contribueront à créer des sympathies à l'endroit de notre langue et de notre nationalité. Le grade cinq est le grade qui a fourni les notes les plus basses. Quatre bourses furent allouées formant un total de $250.00. L'an prochain l'on s'en tiendra probablement à une bourse de $100.00 et à deux bourses de $50.00. Il est également probable que seuls les points que l'organisation du concours pourra contrôler seront considérés. Il était peut-être prématuré d'annoncer, comme on l'a fait, que les grades un et deux et même trois ne prendraient pas part au concours le printemps prochain. C'est dès la première année d'école qu'il faut donner l'amour de la langue maternelle. Dans ce domaine il n'y a pas de temps à perdre puisqu'on a dit que l'éducation d'un enfant était déjà faite à sept ans. Nous tendons à rendre l'obtention de nos diplômes de plus en plus difficile. Moins ils seront nombreux plus ils seront appréciés. La distribution des prix du concours de français est un événement dans la vie de nos enfants. Partout où il nous a été donné de parler de la chose, le témoignage des professeurs est le même. La distribution de prix du concours provoque une émulation et un entrain notable de la part des enfants dans l'étude de leur langue maternelle. Soit dit en passant qu'en certains cas, elle a déclanché l'activité de cercles auparavant plus ou moins vivants. Nous avons cette année reçu au delà de 225 dons pour nos concours. La majorité vient de l'extérieur et l'on peut même dire que la grande majorité vient de la vieille province de Québec.

"Nous cultivons l'espérance d'avoir à notre prochain concours plus d'écoles et un plus grand nombre d'élèves que dans le passé. Nous l'avons dit et nous le répétons, nous ne serons satisfaits que lorsque tous les enfants de langue française participeront aux concours de l'A.C.F.A. Nous sentons tellement que c'est une aide des plus efficaces pour conserver la langue maternelle que nous voudrions en faire profiter tous nos petits compatriotes sans exception. Nous sentons davantage la valeur de ces concours et leur efficacité quand nous entendons s'exprimer dans une langue très châtiée des membres de l'Exécutif de l'Association, assistant comme tels aux distributions de prix déclarer qu'ils se rappellent le prix gagné à ces concours de français, eux qui ont été élevés dans des milieux anglais.

"Ce qui nous porte à croire que nous aurons le printemps prochain un plus grand nombre de concurrents, c'est que déjà, en plus d'avoir eu la promesse de certaines institutrices que leur école prendra part au concours nous recevons déjà des demandes d'inscription. Plus il y aura de concurrents, naturellement plus nous aurons besoin de prix. A bon entendeur, salut!

Le secrétaire général attire ensuite l'attention sur les membres de l'Exécutif qui se sont rendus aux distributions de prix. Cela en certains cas, a très lourdement taxé les officiers, mais ils n'ont pas flanché.

Dons de la France

Ces concours de français de l'A.C.F.A. reçoivent des encouragements non seulement des différentes parties du pays, mais même de par delà les mers. L'Association est particulièrement sensible au don annuel de $50. fait à ces concours par le gouvernement de la République française. Ce qui est encore plus réconfortant, c'est la reconnaissance, en somme officielle, de notre Association par la France qui lui verse une allocation comme on peut le vérifier au rapport financier.

L'A.I.B.A. filiale de l'A.C.F.A. est ensuite passée en revue par le secrétaire général. Il en relate les activités.

Grâce aux relations cordiales existant entre nos associations nationales des provinces-soeurs, l'A.C.F.A. a obtenu une liste de professeurs de la Saskatchewan en disponibilité. La plupart enseignent maintenant en Alberta. L'A.C.F.A. et l'A.C.F.C. ont été le lien entre les commissions scolaires et les professeurs. Actuellement la demande d'instituteurs bilingues compétents est plus considérable que l'offre.

Les cercles qui ont fourni à l'Exécutif les renseignements scolaires demandés par les statuts généraux de l'Association sont énumérés. Suit la liste des cercles qui sont les plus fidèles à répondre aux communications de l'Exécutif. Puis vient la liste des cercles qui ont répondu à la lettre circulaire du président général annonçant la visite du nouveau secrétaire. Cette dernière liste donne une idée du nombre de cercles vivants à ce moment.

Cadeaux de Noël

L'innovation des étrennes à l'Association apparait ensuite au rapport de secrétaire général. L'idée fut lancée en 1929 par M. J.-A. Maynard qui versa le premier cadeau tant à Noël 1929, qu'à Noël 1930. L'Exécutif à son assemblée de février 1930 nomma un comité composé de MM. Louis Normandeau, Jean Langlois, et du trésorier général pour percevoir les dons de Noël au cours de l'année courante.

Visite des cercles

"M. Laplante, comme secrétaire général, a visité les cercles ou les endroits suivants: Castor, Notre-Dame de Savoie, Lamoureux, Girouxville, Falher, Donnelly, McLennan. En compagnie du président général il fut à Chauvin et à Wainwright, de même qu'à Saint-Paul.

"Depuis son arrivée en Alberta votre secrétaire actuel a fait les distributions de prix aux endroits suivants: Saint-Albert, Beaumont, Vimy, Legal, Morinville, Saint-Paul,Saint-Edouard, Saint-Vincent, Sainte-Lina, Thérien, Bonnyville, Fort Kent, Lac la Biche, Couvent de la Mission, St-Joachim, Immaculée Conception et Calder. Il a visité les cercles suivants: Immaculée Conception, Calder, Villeneuve, Plamondon, Kathleen, McLennan, Donnelly, Falher, Saint-Albert, Morinville, Legal, Saint-Charles et Lac la Biche.

"Kathleen est une fondation et St-Charles une réorganisation. Dans l'intérêt de l'A.C.F.A., le secrétaire général est allé où s'est arrêté entre autre aux endroits suivants: Brosseau, Gourin, Collington, Lafond, Red Deer, etc. Le total des frais de voyage de votre secrétaire depuis le 23 août au 4 février s'élève à la somme de cinquante et une piastres et trente-cinq sous. Si ces frais ne sont pas plus élevés, c'est que le secrétaire a bénéficié, en plus d'une circonstance de l'hospitalité sous différentes formes: hospitalité de voiture, hospitalité de table, hospitalité de coucher, de personnes qui ont àcoeur que l'Association puisse mettre ,comme l'on dit familièrement, les deux bouts ensemble. Elles ont droit à un chaleureux merci que nous ne leur marchandons pas.

Le secrétaire explique comment le souci de réduire les frais de voyage influe sur ses itinéraires.

Comités régionaux

Il passe ensuite aux comités régionaux. Le manque de renseignements ne lui permet pas d'en parler comme il le voudrait. Il relate en détail le travail fait par MM. J.-E. Primeau et Jean Langlois dans la région de St-Paul. Il donne la formation du comité régional de Grouard tel qu'il parut dans la "Survivance" du 22 mai dernier. Comment il fut constitué lors du passage de M. Laplante dans la région en juillet dernier, et le changement qui s'est opéré le 23 novembre qui a suivi.

Le secrétaire fait ensuite une revue complète de tous les cercles qui existent ou qui ont existé dans l'Association. Prenant chacun séparément, il donne en détails ce qui s'est fait dans chacun depuis dix-huit mois. Quand rien n'a été fait, il le dit. Cette liste des activités des cercles fut intéressante, le manque d'espace nous force malheureusement à l'omettre.

Membres isolés

La question suivante considérée est celle des membres isolés. Le secrétaire déplore que le nombre n'en soit pas plus élevé. Ce nombre restreint indique deux choses. La première, c'est que les nôtres demeurant dans les localités de cette province ou il n'existe pas de cercle, parce qu'il ne peut être formé, ne se soucient pas assez de faire partie de notre Association, la leur quand même. La deuxième constatation à faire, c'est que nos membres ne font pas assez, s'ils en font du tout, de propagande en faveur de l'A.C.F.A. en dehors de la province.

"Pour bien faire il faudrait mettre l'A.C.F.A. sur toutes les lèvres pour qu'elle soit dans tous les esprits de façon à s'imposer à leur attention.

Action nationale

M. Baudry met alors ses notes de côté et fait l'improvisation dont nous avons parlé dans notre rapport du congrès. Il commence par dire, sans farder la vérité, comment il a trouvé l'Association après avoir terminé son travail sur les concours de français, le premier octobre dernier. Il dit dans quel état il a trouvé les cercles qu'il a visités, quel était le sentiment des officiers de ces cercles. Trop souvent, la cotisation perçue, il n'y avait plus rien. L'A.C.F.A. n'existe pas pour faire de l'argent. Elle existe pour faire de l'action nationale. Cela n'est possible que si les cercles se réunissent souvent. Déjà Bonnyville, Falher, Donnelly, Kathleen, Legal, Morinville, Beaumont, s'efforcent de tenir une assemblée mensuelle. Ce n'est pas fini, d'autres suivront. L'Association se met réellement en branle. On a parlé de quatre ou cinq ans pour la faire fonctionner de façon idéale. C'est trop. Il faut que cela se produise d'ici dix-huit mois. Autrements c'est se vouer à toujours recommencer le même travail. Il est possible de faire de l'A.C.F.A. une des associations nationales les plus fortes du pays en dix-huit mois, et même en moins de temps que cela. Mais, il faut commencer tout de suite. Pas plus tard, pas au printemps, pas dans un mois, mais tout de suite. Sans doute, les conditions économiques sont mauvaises. Quand les conditions sont mauvaises pour les individus, elles le sont davantage pour une Association comme l'A.C.F.A. Le secrétaire général continue à analyser la situation actuelle pour l'Association, puis il termine en disant les raisons d'espérer et de croire au succès. Il insiste particulièrement sur la bonne volonté qui se trouve partout. Il fait un éloge de l'habitant canadien. Il a de la bonne volonté, il a le coeur à la bonne place. S'il n'a pas toujours l'instruction, il a son bon sens et sa ténacité. Cela constitue la force qui a sauvé la race dans le passé. Cette force subsiste, elle la sauvera encore.

La séance du congrès où ce rapport fut présenté était sous la présidence de M. le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary, vice-président général de l'A.C.F.A.

Nouvelles des Etats-Unis

WASHINGTON.— Le département du travail estime à 6.2 p.c. la diminution du coût de la vie dans les principales villes américaines par rapport à janvier 1930. Il ressort de calculs complexes que la baisse du prix des vivres fut la plus considérable, ayant atteint plus de 7 p.c. depuis juin dernier. La baisse du mobilier et des vêtements fut de 3½ pour cent environ.

NEW YORK.—Des nouvelles routes assez longues pour encercler le globe seront construites cette année aux Etats-Unis par environ 300,000 ouvriers et coûteront près du billion.

BALTIMORE.—Le colonel Isaac E. Emerson, fabricant multi-millionnaire de produits chimiques, est mort. Il était âgé de 71 ans.

Il avait débuté comme simple employé de pharmacie mais il avait amassé une grosse fortune en fabricant le "bromo-seltzer".

CHICAGO.—Les oeufs en entrepôts frigorifiques pour livraison future se sont vendus 12 sous la douzaine à l'échange mercantile de Chicago. C'est le plus bas prix pour l'hiver que l'on ait jamais vu.

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont vu, en 1930, diminuer constamment l'activité dans l'industrie, l'emploi, le prix des produits nécessaires à la vie et la valeur des titres de bourse.

NEW YORK.—Le gouvernement des Etats-Unis a fait ajourner indéfiniment le procès de l'équipage du navire canadien "Joséphine K". Cet équipage, dont le capitaine a été tué par le garde-côte "145", est accusé d'infraction à la loi de prohibition.

NEW YORK.—Un grand jury du comté de New York met en accusation sept membres du bureau de direction de la Bank of United States, qui a fermé ses portes, il y a quelques temps.

NEW YORK.—D'après les officiers de la ligne Hambourg-Amérique, le professeur Albert Einstein se rembarquera à New York, le 5 mars, à bord du "Deutschland". Einstein a retenu des places pour lui-même et pour deux secrétaires.

Nouvelles Canadiennes

MONTREAL.—La ville vient de mettre en vigueur un nouveau règlement en vertu duquel ceux qui veulent avoir des permis de quelque façon doivent avoir une carte d'identité.

WINNIPEG.—Depuis que le programme d'hiver des travaux du Canadien National dans l'ouest a été annoncé, un total de 85.5 milles de voies ont été posées. Il en reste encore 23.5 milles pour compléter ce programme.

SAINT-JEAN, N.B.—La trésorerie provinciale a soldé son exercice clos le 11 octobre 1930 par un déficit de $635,129.27.

TORONTO—L'hon. M. W.-D. Black, député d'Addington et ex-président de la Chambre, serait nommé ministre du nouveau département, celui de la Chasse et des Pêcheries, après la prorogation de la prochaine session provinciale, sinon avant.

MONTREAL.—Le premier ministre Taschereau, de Québec, a promis une souscription de son gouvernement à un fond qui doit être prélevé pour l'érection en cette ville d'un monument à la mémoire des Canadiens-français qui sont morts en combattant dans les rangs de la Légion Etrangère française durant la grande guerre.

WINNIPEG—Lady Aikins, veuve de sir James Aikins, ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba, est décédée ici dernièrement à la suite d'une maladie qui avait duré plusieurs semaines. Elle avait subi en août dernier une opération dont elle ne s'était jamais remise tout à fait.

OTTAWA—M. Victor Cloutier vient d'être nommé greffier-en-chef des comités de la Chambre des Communes, pour succéder à M. Walter Rodd, décédé. M. Cloutier était assistant du greffier-en-chef depuis plusieurs années.

OTTAWA—La commission des chemins de fer a rendu une décision équivalant à un refus, à la demande du comité législatif de la Nouvelle Ecosse, au sujet de taux de fret plus bas sur le grain.

OTTAWA.—On a annoncé qu'une délégation de 250 Canadiens, hommes d'affaires et industriels, dirigés par un délégué du gouvernement du Canada, arrivera à Buenos-Aires le 13 mars pour l'exposition commerciale britannique. Les visiteurs demeureront ici jusqu'au 23 mars.

MONTREAL.—La ville de Montréal contribuera pour une somme de plus de $500,000, à la construction d'un Sanatorium sous la direction de l'Institut Bruchési, à Montréal.

ST-JEAN, Terreneuve—Sir Richard Squires, premier ministre de l'île, affirme que celle-ci, avec une balance commerciale favorable de $8,180,809 en 1930 contre une autre de $7,560,322 l'année précédente, a souffert de la crise bien moins que d'autres pays l'an dernier.

MONTREAL.—Le P. Samuel-Antoine, moine de la Trappe de Mistassini, située au nord du Lac St-Jean, a été nommé juge de paix de la province de Québec avec juridiction sur le comté de Chicoutimi.

Nouvelles d'Europe

PARIS.—Les funérailles du maréchal Joffre ont coûté $12,000 au gouvernement français. Le déplacement, puis le replacement des ilots de sûreté pour les piétons sur le parcours du cortège entre Notre-Dame et les Invalides représentent un tiers des dépenses.

BEAUVAIS.—Un monument va être élevé à la mémoire du maréchal Foch dans la ville de Beauvais, où il reçut le commandement suprême. C'est à Beauvais que fut installé le premier grand quartier général interallié.

LONDRES.—D'après une statistique récemment établie, 361 personnes ont été tuées et 15,287 blessées dans les accidents de la rue à Londres au cours du troisième trimestre de 1930.

BERLIN.—Le nombre des femmes médecins en Allemagne est passé, en vingt ans—de 1900 à 1929—de 82 à 2,562. Il y a à Berlin 476 femmes pratiquant la médecine. 3,428 étudiantes en médecine suivent maintenant les cours des diverses facultés allemandes. Depuis 1911, le nombre des étudiantes en médecine est devenu sept fois plus considérable, tandis que le nombre des étudiants n'a augmenté que de 50 pour cent.

BALE, Suisse.—Les directeurs de la Banque Internationale et les gouverneurs de banques nationales réunis en congrès ont approuvé le principe d'un plan destiné à faciliter le mouvement de l'or dans le monde, par l'opération de transferts, dans les règlements internationaux, sans transport de l'or même.

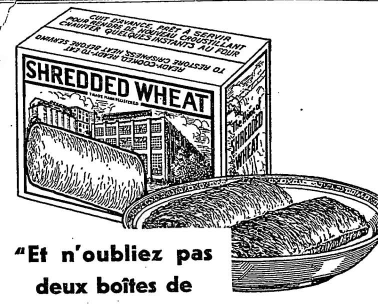
ROME.—Tomasso Tittoni, homme d'Etat italien, est mort à Rome, à l'âge de 75 ans. Il fut trois fois ministre des affaires étrangères sous les premiers ministres Nitti et Giolitti. Jusqu'à l'an dernier, il fut président de l'Académie d'Italie. Il fut remplacé à ce poste par le sénateur Marconi.

LONDRES—L'hon. A.-V. Alexander, premier lord de l'Amirauté, a déclaré aux communes que, si la France et l'Italie ne trouvaient pas le moyen d'adhérer aux principales dispositions de l'accord naval, l'Angleterre devrait revenir sur son programme de construction actuel.

PARIS.—La Sorbonne vient d'inaugurer une chaire de langue espagnole dans le but d'encourager l'enseignement des langues étrangères en France. M. Carlos de Battle, écrivain espagnol, a accepté cete chaire.

PARIS.—Les "Mémoires du prince de Bulow, qui viennent d'être publiés, révèlent que l'invasion de la Belgique avait été décidée plusieurs années avant la guerre.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS





La vie en Alberta

Coin des
BONNES AMIES

Les Bonnes Amies font un dernier appel à tous, dames et messieurs, en faveur de leur partie de cartes au profit du Collège des Pères Franciscains qui aura lieu lundi, 23 février, à la salle de l'école séparée, 103e rue. On jouera au bridge et au whist et de plus l'on vous promet de magnifiques prix et un beau programme musical. Venez-y nombreux.

Nous avons eu le plaisir d'entendre la voix des Anciens Elèves et de quelques Bonnes Amies au radio, poste CJCA, sous les auspices de l'A.C.F.A., lundi soir, dans une scène de la pièce "Le contrôleur des wagons-lits". La courte conversation qui eut lieu a suffi pour exciter la curiosité de l'audience aux écoutes. On veut en savoir plus long sur les moyens que ce pauvre Georges prendra pour gagner sa liberté,—eh bien! c'est de bon augure —l'on se rendra à la salle 103e rue demain soir. Des artistes, dont la réputation n'est plus à faire nous ont charmés encore une fois de leurs belles chansons canadiennes. Espérons que ce n'est pas la dernière fois que les Anciens Elèves se feront entendre au radio.

Des rires continus, des éclats de voix, des exclamations de tous côtés, bref l'attention si vive dont l'audience faisait preuve pour saisir toutes les petites pointes ironiques et spirituelles de la comédie, fut un vrai témoignage du succès obtenu par la pièce donnée par les Anciens Elèves du Collège des Jésuites "Le contrôleur des wagons-lits". Tous, nous en sommes certains, ont apprécié à leur juste valeur nos artistes et se félicitent d'avoir passé une aussi agréable soirée. C'est dommage que le mardi gras ne vienne pas plus souvent dans l'année!

Secrétaire.

Saint-Joachim

Mercredi soir, le 11 février, la chorale de Saint-Joachim avait son banquet annuel, donné par le R. P. Chartrand, O.M.I., curé de Saint-Joachim, et les syndics de la paroisse.

La salle à dîner du club La Vérendrye réunissait un grand nombre de convives, parmi lesquels figuraient presque tous les membres de la chorale, les syndics de la paroisse et les placeurs à l'église.

Voici la liste qu'on nous a remise de ceux présents au banquet: le R. P. Chartrand, O.M.I., le frère Burguesi, O.M.I., sacristain; MM. et Mmes Georges Lambert, Gédéon Pepin, J.-L. Petitclerc, H. E. Patenaude, Adélard Baril, Alphonse Hervieux, Roméo Bouchard; Mme McDermott, Mlles Charlotte Barry, Julie Toupin, Albertine Lessard, Alice Lessard, Clémentine Poitras, Jeanne Patenaude, Marguerite Mercier, Antoinette Couturier, Gabrielle Mercier, Marguerite Taillefer, Germaine Lambert, Marie-Alice Pepin, Gertrude Baril, Emélie Paradis. MM. Joseph Châtain, docteur E. Boissonneault, Adrien Blais, Nelson Pâquette, H. Gobeil, Francis Brissette, Charles Rodberg, Amédée Lavoie, Francis Rodberg, André Morin, François Morin. D'autres invités sont venus au cours de la soirée. Ce sont MM. Jacques Jenvrin, Paul Guénette, Maurice Lavallée et Armand Lépine.

Après le souper, le R. P. Chartrand ouvrit la série des discours. De tout son coeur, il loua le magnifique chant que donne la chorale; aux félicitations il joignit les encouragements. Mme Georges Lambert, présidente de la chorale, débita un bijou de petit discours, souvent coupé par les applaudissements. M. Gédéon Pepin, le dévoué directeur de la chorale, dans des paroles trop brèves, sut joindre l'onction et le baume. Puis le Dr J.-L. Petitclerc, un des membres les plus assidus de la chorale, y alla de ses quelques remarques pleines de saveur. On ne se lasse jamais de l'entendre, bien qu'il nous dise qu'il parle souvent.

Dans le cours de la soirée, il y eut des amusements et des jeux à profusion. On fit même du chant: parlez donc d'une chorale qui ne chante pas. Parodiant un air connu, Mme G. Lambert chanta une composition inédite. Elle ne visait qu'à faire rire et elle réussit à merveille. L'entrain, la gaîté, la bonne humeur régnèrent toute la soirée. On en a vu qui riaient jusqu'aux larmes et des plus sérieux. Bref, au dire de tous, ce fut une soirée délicieuse.

A. Lavoie.

Saint-Vincent

Dimanche dernier une assemblée du cercle de St-Vincent fut convoquée où nos deux délégués donnèrent un compte-rendu du congrès d'Edmonton. Nous avions la bonne fortune d'avoir l'abbé Sébastien Loranger, curé de St-Edouard, qui sut ranimer l'enthousiasme de nos membres. Le congrès a certainement remporté un beau succès. Il nous a fait mieux connaître, par l'élite de la province.

Cependant dans notre région du nord un ralliement de tous nos cercles dans une de nos paroisses avec quelques personnalités d'Edmonton ferait beaucoup de bien.

Un vote de remerciement fut proposé par M. Albert Gouin, secondé par M. Georges Langevin, à M. l'abbé Loranger pour être venu réchauffer notre enthousiasme pour le progrès de l'Association en général et de notre cercle en particulier.

Lundi dernier, notre curé allait rendre visite à son confrère l'abbé Joseph Lapointe de Bonnyville.

Un grain de bon sens.—N'attendons pas que tout le monde soit parfait pour l'être soi-même.

—Corr.

Pincher Creek

Un triste accident est venu jeter le deuil dans une de nos anciennes familles et un voile de tristesse sur toute la paroisse.

Dimanche, le 8, quatre des enfants de M. John Slevin avec quelques amis partirent en auto pour aller patiner sur le lac Lynch, à six milles au sud. C'est là que les gens du village vont s'approvisionner de glace, laissant de larges ouvertures que l'hiver trop doux cette année recouvre d'une mince couche.

C'est dans une de ces ouvertures traitresses que la mort attendait le jeune Peter Slevin, âgé de 16 ans, alors qu'en compagnie de Kathleen, sa soeur jumelle, et de deux de ses frères, il prenait joyeusement ses ébats. Précédant le groupe de quelques verges il enfonça soudain sans un cri, sans un geste. En vain son jeune frère, se jeta-t-il héroïquement dans l'eau glacée, plongeant dans l'espoir de repêcher la victime. Peine perdue; le pauvre Peter ne revint plus.

Attirés par les cris de ses compagnons, d'autres patineurs accoururent juste à temps pour sauver l'aîné, que les crampes paralysaient déjà.

Avertis par téléphone les parents et des amis filèrent à toute vitesse sur les lieux du sinistre, et ce n'est qu'au bout d'une heure et demie de recherches que le cadavre fut retiré du lac, profond de huit pieds à cet endroit.

Le service de sépulture eut lieu mercredi, le 11, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis ainsi que de tous les enfants de l'école séparée, dont le défunt était, au dire de ses maîtresses, le meilleur élève. A l'offertoire deux des condisciples chantèrent un cantique funèbre qui fit verser plus d'une larme.

A la fin du service le R. P. Tessier, O.M.I., curé, fit l'éloge du défunt, chose facile puisque tout le monde n'avait jamais eu que du bien à dire de ce jeune homme modèle. Modèle de respect filial et de soumission envers ses parents et d'affection fraternelle pour ses frères et soeurs; modèle en classe par son application à l'étude, sa bonne tenue, sa bonne humeur et son amabilité; modèle à l'église par sa piété sincère et solide témoignée encore le jour même de sa mort par la réception de la sainte communion et l'heure d'adoration qu'il passait devant le S. Sacrement, la dernière qu'il vécut ici-bas. Aussi quelle consolation pour ses pieux parents, ses maîtresses dévouées et son pasteur. Le divin Juge qu'il venait de prier et qu'il avait si bien servi durant sa trop courte existence, a dû lui faire bon accueil.

Que le souvenir de ses vertus, dit-il aux enfants dont son nombre pluraient, vous soit un encouragement et un stimulant, à l'imiter afin d'être, comme lui, trouvés prêts, quand sonnera l'appel final.

De nombreuses offrandes de messes et couronnes de fleurs dirent à la famille éprouvée dans quelle estime la population entière, catholique et protestante, tenait leur enfant disparu. Nombreuse qui accompagna la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure où elle dormira du sommeil du juste en attendant le dernier réveil.

L'hiver est encore à venir, depuis trois mois, la température ressemble plutôt au printemps qu'à l'hiver, si bien qu'en plein janvier on a pu voir le gazon reverdir et les arbres bourgeonner en plusieurs endroits. Les anciens n'ont mémoire de rien de semblable.

Personne ne s'en plaint par les temps que nous traversons; c'est autant d'épargné sur le charbon et les habits, sans compter les gallons de mauvais sang que l'on se fait quand le ciel est sombre et triste.

Deux mariages ont été célébrés ces jours derniers. M. Henri Cyr, fils de Damase E. Cyr, épousait Mlle Fréda Taylor, tous deux de la paroisse. Trois jours après c'était le tour de Peter de Groot, venu de Hollande, il y a 6 ans, d'unir sa destinée à celle de Mlle Lucy Fernstrom, jeune suédoise convertie et baptisée ici il y a environ un mois.

Ces deux jeunes ménages demeureront à Pincher Creek.

Aux dernières élections scolaires, MM. J. W. Harwood et F. Fugina furent réélus pour un autre terme et M. Hector Jetté élu en remplacement de M. A. Fortin, qui servit plusieurs années sur la commission d'école.

—Corr.

Grosmont

Le R. P. Desmarais, O.M.I., d'Athabasca, est venu à Grosmont dernièrement. Nous avons eu la grand'messe et un bon sermon. Il y avait une bonne assistance.

Dimanche, le 1er février, avait lieu à la résidence de M. Adélard Major une partie de cartes organisée par l'A.C.F.A. cercle local. M. et Mme Adélard Major firent les honneurs de la soirée. Les heureux gagnants des prix sont Mme Joseph Turgeon et M. Geo. M. Cooke. Après un délicieux goûter les nombreux invités se séparèrent à une heure assez avancée.

M. Jos. Turgeon est revenu du Congrès très enchanté et il nous dit que l'an prochain il amènera Mme Turgeon et ses amis. Tous les Canadiens devraient aller au congrès, nous dit-il, c'est là la place pour acquérir beaucoup de renseignements en entendant parler de distingués orateurs qui font honneur à notre race. Oui, en vérité, le congrès fut très intéressant et instructif.

M. Alexandre Moulin est né en France et demeure à Grosmont depuis 1913. M. J. A. Moulin approuve beaucoup nos réunions du cercle local de l'A.C.F.A. et il nous dit de nous unir. C'est un bel exemple à donner à la jeunesse. M. J. A. Moulin regrette de ne pas être allé au congrès cette année, mais il se promet d'y aller l'an prochain.

Dimanche le 8 février, le cercle de l'A.C.F.A. se réunissait de nouveau chez M. Adélard Major. Nous avons eu une partie de cartes. Les heureux gagnants des prix furent M. Noé Shank et Mme E. A. Garner.

Mlle Jeanne Major, M. Hervé Major et M. Félix Clément ont exécuté un programme musical qui fut très apprécié. Mme Charles Noddings malgré son âge avancé nous a chanté des chansons en anglais. M. Victor Noddings, fils, a déclamé en français et en anglais. Mme E. A. Garner a chanté des chansons en français s'accompagnant elle-même au piano. Mme Adélard Major, comme d'habitude, avec son amabilité, nous a offert un goûter spécial et nous nous séparâmes en nous donnant rendez-vous chez M. Jos. Turgeon.

Cette partie de cartes a été donnée par M. Cléophas B. Major de Grosmont.

—Corr.

Bonnyville

Qui aurait dit qu'après la déception du 1er février au soir, il y aurait de nouveau salle comble pour entendre la conférencière incomparable qu'est Mlle Exilda Lévesque, d'Edmonton, nous parler de nos origines? Il y avait certainement audelà de 500 personnes, toutes attentives et charmées, de revivre en quelques moments mémorables les déboires et les succès ainsi que les prouesses qui alternent si glorieusement tout le long de notre histoire. Après un récit énoncé, brièvement, mais clair et net, de principaux faits historiques, Mlle Lévesque tire quelques conclusions, philosophiques et pratiques. Le tout fut débité avec une grande souplesse d'esprit et un charme des plus captivants. Nous souhaitons à la conférencière de continuer ce travail d'éducation et la remercions cordialement de son magnifique exposé. Mme Galibois. Mlle Déchêne, M. et Mme Nap. Vallée donnèrent quelques numéros de musique.

M. le Curé remercia la conférencière, puis M. J.-M. Déchêne sut en des termes très éloquents exprimer l'appréciation que tous avait ressentie. Puis notre député nous parla quelques minutes du Congrès, déjà passé. N'est-il pas facile de voir qu'il y a de plus en plus de cohésion nationale! Ces questions qui hier encore; laissaient les masses indifférentes réunissent maintenant les foules. Les réflexions entendues çà et là manifestent l'approbation de tous. C'est sans doute l'oeuvre de la "Survivance" qui est appréciée de plus en plus.

Visiteurs:—Mlle E. Lévesque, accompagnée de Mlles Blanche Gariépy et Edna Bakewell, d'Edmonton, ainsi que M. J.-M. Déchêne, M.P.P., pour un court séjour dans sa famille.

Baptême:—Marie Thérèse Louise Eléonore Audette, fille de M. et Mme Oscar Audette, née le 11 février. Parrain et marraine M. et Mme J.-B. Laporte. Nos félicitations.

On lit avec plaisir dans une correspondance de Calgary publiée récemment en date du 5 février que lors d'un banquet de l'association des fabriquants de beurre dans cette ville à l'hôtel Palisser, des prix furent accordés pour les meilleurs fabriquants. Le Dr C. P. Marker lui-même annonça que la crèmerie de Bonnyville avait mérité un prix pour la propreté du beurre pour 1930. Bravo! et félicitations au fabriquant local M. Henri Boutin.

—Corr.

Vimy

Des voisins et amis se réunissaient dimanche soir chez M. et Mme Benoit Gagné à l'occasion du cinquième anniversaire de leur mariage. Ils se sont amusés jusqu'au grand matin.

Le plus grand garçon de M. et Mme Roméo Plante a eu la malchance de tomber et de se fracturer un bras.

La pratique d'une belle pièce de théâtre a commencé jeudi soir dans le soubassement de l'église. Quinze grandes personnes jouent dans cette pièce. Nous félicitons Mlle Bourque, la directrice, de sa courageuse entreprise. La date de la représentation sera annoncée plus tard.

Si nous voulons du catéchisme dans nos écoles c'est à nous de l'exiger et de le mettre. Après bien des obstacles, le catéchisme est donné maintenant dans toutes les écoles de la paroisse; et chaque classe est visitée par le prêtre tous les quinze jours. C'est un bon pas en avant mais ce n'est pas tout encore; le reste viendra au fur et à mesure.

Mme veuve Huot qui est depuis six semaines à l'hôpital Général, se rétablit très vite et croit pouvoir quitter l'hôpital la semaine prochaine.

MM. Jos. Lafertè, Jos. Soucy et Thos. Parent sont partis pour le nord pour voir des terres autour des petits lacs des Esclaves. Deux de nos jeunes gens, Wilfrid Huot et Willy Charrois ont entrepris un voyage à Indiana, région de la Rivière la Paix.

Baptême.—Joseph Raymond, Alexandre, fils de M. et Mme W. Lafouretie. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Rivet, tous de Vimy.

—Corr.

Artisans Canadiens-français

Avis d'assemblée

L'assemblée mensuelle des membres de la succursale Edmonton No 473, des Artisans Canadiens-français, aura lieu dimanche, le 28 courant, à 3 h. p.m., à la salle St-Joachim. Cette assemblée étant très importante, il est à souhaiter que le plus grand nombre de membres y soient présents.

Le secrétaire,
Adélard Baril.

Lamoureux

La soirée du 15 février a été un véritable succès très encourageant pour le nouveau comité des Dames qui avaient organisé la partie de cartes. La salle était bien remplie et nous avions le plaisir d'avoir avec nous de nombreux visiteurs d'Edmonton et de Calder ainsi que de Fort Saskatchewan. Les prix donnés par Johnstone Walker d'Edmonton, ont été gagnés par Léonie Boisjoli, Mme Ph. Lamoureux, Roméo Lamoureux et Joseph Paradis. A Mlle Rose Tétreault et Albert Boisjoli furent attribués les prix de consolation. Le prix d'entrée offert par Mlle C. Garnier, échut à Léon Paradis et le prix de la rafle donné par Mme J. Normandeau fut remporté par Wilfrid Paradis.

Après le réveillon toute l'assemblée fit face au théâtre et le concert commença par des chants. M. Louis Normandeau accompagné au piano par Mme Desroches, nous chanta "La croix du chemin" et "Les heures". M. Normandeau possède une voix de baryton chaude et sympathique et c'est toujours un plaisir de l'entendre.

Ensuite nos jeunes acteurs nous donnèrent une comédie très amusante, "Le taxi jaune". Ils furent étonnants de naturel et d'entrain. Rose Gaumont se montra une vicomtesse tout à fait à la hauteur; Laura Gaumont une soubrette très délurée; Zéphir Normandeau un homme d'affaires qui savait trouver des loisirs pour s'occuper d'amour et enfin Maurice Couture un officier à l'aise aussi bien dans un salon qu'à la caserne. L'assistance ne leur ménagea point ses applaudissements.

Le R. P. Amédée, O.F.M., est venu chanter la messe dimanche dernier pour soulager M. le curé momentanément indisposé.

Jeudi, 12 février, nous avons entendu avec une vive émotion la voix du Saint-Père inaugurant le poste radiophonique du Vatican. A la campagne l'audition était très claire, aussi nous avons pu jouir de cet événement unique dans le passé, mais qui se renouvellera sans doute à l'avenir.

Lundi, 16 février, nous avions un autre plaisir, celui d'écouter le programme français de nos compatriotes d'Edmonton, sous les auspices de l'A.C.F.A. Nous adressons à tous nos félicitations et nos remerciements.

L'influenza a fait son apparition dans notre district et s'attaque surtout aux enfants. C'est ainsi que M. et Mme Malo ont eu la douleur de perdre un enfant âgé de 18 mois.

Pierre Bélair dont nous avons relaté l'état grave, la semaine dernière a succombé à la pneumonie. On trouvera ailleurs une notice détaillée fournie par un des membres de sa famille. A ces familles affligées nous offrons nos vives condoléances.

M. James Close épousait, lundi dernier, Mlle Liliane Boyer. La cérémonie eut lieu à la chapelle du presbytère, car l'église était tendue de noir pour les funérailles de Pierre Bélair. Les témoins des mariés étaient: Théodule Landry et Mlle C. Garnier.

—Corr.

Brosseau-Duvernay

Dimanche dernier, le 8 février, nous avons eu une partie de cartes suivie de quelques petites comédies interprétées par les enfants de l'école Duvernay et par leur habile professeur, M. Gauthier. Le tout fut un succès. "L'on s'amuse très bien à Brosseau".—Voilà le témoignage que nous donnent nos distingués visiteurs.—Tant mieux! A quand la prochaine soirée? Bientôt. Et surtout que l'on se prépare des chansons!

Nous remercions tous ceux qui ont pris part au succès de la dernière soirée et parmi ceux-là entrent naturellement ceux et celles qui nous ont préparé un succulent goûter . . . car c'est un facteur important: "Ventre affamé . . .

M. Gauthier accompagné de M. J. Rioux, est allé à Edmonton, la semaine dernière.

M. l'abbé Martin nous quitte pour aller reprendre ses classes au Grand Séminaire d'Edmonton.

M. J. B. Brosseau nous est revenu enchanté du congrès de l'A.C.F.A.

Tous semblèrent s'intéresser beaucoup au rapport qui fut donné après la messe dimanche. Halte-là! . . . les "canayens" . . . sont là!

—Corr.

Saint-Edouard

Le rapport de la convention des commissaires d'écoles et du congrès de l'A.C.F.A. fut donné dimanche après la messe. Les commissaires de la province ont paru exprimer, par leurs applaudissements, parait-il, leur détermination de laisser aux parents le contrôle de leurs enfants, et de garder le droit d'engager les maîtres.

Le compte-rendu du congrès de l'A.C.F.A. en convainquit plusieurs de la nécessité d'être canadien, non pas tout seuls, mais en collaboration avec d'autres, au moyen de la Grande Association canadienne-française de l'Alberta.

Cette double assemblée était sous la présidence conjointe de M. Augustin Boutin du district d'école Labrie, et de M. Arthur Lamothe, de notre cercle de l'A.C.F.A.

—Corr.

Morinville

Le cercle de l'A.C.F.A. de Morinville se réunit dimanche dernier pour faire l'élection de ses officiers et discuter autres choses importantes regardant les intérêts des nôtres dans cette province. La réunion qui comptait un bon nombre de membres s'est ajournée à une date ultérieure.

Dans la nuit de dimanche dernier un pénible accident s'est produit sur la grand'route qui conduit à Edmonton. Deux hommes furent tués et un troisième fut gravement blessé. L'auto venait à une bonne vitesse lorsqu'il rencontra sur le chemin un wagon attelé. Le chauffeur voulut ralentir sa marche et l'auto fut renversé à l'instant causant la mort de deux occupants et blessant sérieusement le troisième.

Nous avons appris avec plaisir que notre député local a fait son premier discours en Chambre et a produit une excellente impression. De l'on dit même que ce discours fut un des meilleurs prononcés jusqu'à date. Nos félicitations!

Nos élections municipales sont à peine finies que l'on doit faire celles pour les chemins du district. M. Ephrem Rousseau, ancien "roadmaster", se présente de nouveau et l'on ne sait pas encore s'il aura un ou plusieurs opposants. Nous le saurons samedi prochain.

Un vieux pionnier qui disparaît

De nombreux parents et amis se réunissaient vendredi, le 13 février, pour pleurer la perte d'un pionnier résidant dans le district de Gibbons, M. Pierre Bélair. L'affluence d'amis qui défilèrent devant son cercueil, montre à quel point on estimait M. Bélair.

Le défunt était né à Stoco, Ontario, le 15 décembre 1857, et épousa le 18 septembre 1880 à Glencoe, Ontario, Sarah Laurence. Ils arrivèrent tous deux en Alberta au mois de mars 1894. Ils se fixèrent d'abord à Lamoureux où ils restèrent de longues années puis près de Gibbons leur résidence actuelle. M. et Mme Bélair vinrent dans l'Ouest au temps où il fallait du courage pour braver la misère et les privations. Ils fondèrent un foyer et eurent vingt-quatre enfants.

Avec son épouse, Sarah Bélair, le défunt laisse pour pleurer sa perte cinq filles: Mme Alphonse Godard, de Lamoureux, Mme Lajeunesse de Gibbons, Mme Michaud, Mme L. Bibaud, Mme Moisan de Gibbons; un fils: Pierre Bélair de Lamoureux, plus de vingt-sept petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Les porteurs étaient ses trois gendres: messieurs Alphonse Godard, Adélard Michaud, E. Moisan, et ses trois petits-fils: E. Godard, A. Godard et F. Lajeunesse.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Lamoureux, lundi, 16 février à 10 h. M. Garnier, curé, officiait. Assistaient au choeur les RR. PP. Hughes et Burke.

La dépouille mortelle repose dans le cimetière de Lamoureux. La mort fut une vive surprise pour ses amis et ses parents car M. Bélair était en très bonne santé cinq jours plus tôt. Il prit froid le 3 février, et peu à peu l'influenza se déclara. Tout espoir était permis jusqu'au moment où une pneumonie double terrassa le malade.

Des fleurs et des couronnes furent offertes par M. et Mme L. Bibaud, M. et Mme A. Michaud, M. et Mme A. Godard, la famille Lajeunesse, M. et Mme B. Leo, M. et Mme E. Moisan et la famille, M. et Mme E. Godbout.

—Comm.

A l'Hôpital de la Miséricorde

Une partie de cartes a été offerte par les Soeurs de la Miséricorde à Mme Beauregard et à Mlle Médora Sylvestre, à l'occasion de leur anniversaire de naissance.

Cette partie de cartes a réuni les personnes suivantes: Mme Beauregard, Mlle M. Sylvestre, Mme Léon Blais, Mmes Daigneault, Mme Cantin et Mme A. Baril.

Mgr Grouard

Les anniversaires de naissance ressemblent à des étapes sur la montée de la vie. Qui ne s'arrête pas, en ces moments, pour jeter un coup d'oeil sur la route parcourue et à parcourir? S. G. Mgr Emile Grouard, O.M.I., célébrait récemment le 91e anniversaire de sa naissance.

Aujourd'hui, il est à la retraite, après 65 ans d'apostolat dans les missions de l'Athabaska-Mackenzie. Si, en cet anniversaire, il regarda en arrière, il contempla un magnifique panorama d'oeuvres apostoliques. Sa Grandeur n'y verra que le devoir accompli, l'historien de l'avenir, de son côté, lira le nom de Grouard écrit en lettres qui ne s'effaceront jamais des annales de cette partie du pays.

Quelqu'un à qui on demandait comment vivre très vieux répondait: "Passez à travers les premières 70 années: ce sont les plus dures." S. G. Mgr Grouard appuie de son exemple ce conseil. Si elle regarde en avant, Elle s'achemine lentement vers ses cent ans.

Propos agricoles

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	.41
No 2 Nord	.38
No 3 Nord	.34
No 4 Nord	.30
No 5 Nord	.28
No 6 Nord	.28
Fourrage	.28
Avoine—	
No 2 C W	.17
No 3 C W	.14
Fourrage	.14
Orge—	
No 2 C W	.13
No 4 C W	.10
Seigle—	
No 2 C W	.10
No 3 C W	.07

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	.62
No 2 Nord	.59
No 3 Nord	.54½
No 4 Nord	.50½
No 5 Nord	.48½
No 6 Nord	.46
Fourrage	.46

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	.59¾
No 2 Nord	.57½
No 3 Nord	.53½
No 4 Nord	.49½
No 5 Nord	.47½
No 6 Nord	.45½
Fourrage	.44
Avoine—	
No 2 C W	.29⅛
No 3 C W	.26⅜
Fourrage	.27⅝
Orge—	
No 3 C W	.21⅞
No 4 C W	.19⅛
Seigle—	
No 1 C W	.28¼

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	4.75 à 5.25
" qualité moyenne	4.00 à 4.50
" commune	3.50 à 4.00
Veaux de choix	9.00 à 10.00
" qualité moyenne	5.00 à 7.00
" communs	4.50 à 5.00
Bouvillons (steers) de choix	4.75 à 5.25
Bouvillons qualité moyenne	4.00 à 4.75
" communs	2.25 à 3.50
Boeuf de choix	3.50 à 3.75
" ordinaire	2.50 à 3.50
" communs	1.50 à 2.50
Moutons de choix	5.50 à 6.50
" de l'année	4.50 à 5.00
Agneau de boucherie	3.00 à 4.00
Porc à bacon	6.85

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

Lait	2.25
Crème—	
Spéciale	.27
No 1	.25
No 2	.22
Oeufs—	
Extra	.16
Frais	.14
1ère qualité	.10
2ème qualité	.08

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

La coopération

Bienfaits de la coopération

Si le cultivateur s'instruisait davantage, il connaîtrait les bienfaits de la coopération. Légumes et viande se vendent encore assez bien sur les marchés et le consommateur qui paie s'en plaint souvent. D'où vient que le cultivateur vend si peu cher? C'est qu'il doit passer l'intermédiaire de quatre ou cinq commerçants qui font chacun leur profit.

Que les cultivateurs s'organisent et ils retireront plus de bénéfices de leurs denrées.

Mais c'est toute une éducation à faire pour arriver à cette organisation. Chacun se cantonne chez soi et refuse de donner la main à son voisin.

N'a-t-on pas vu, dans certaines paroisses, des coopératives d'achat péricliter, parce que, pour une fois, le marchand vendait les moulées ½ cent moins cher par cent livres que la Coopérative Fédérée de Québec, laquelle vendait quatre ou cinq sous moins cher que le commerçant?

Pourquoi ces échecs? Parce que notre peuple est individualiste, et que son éducation est trop sommaire pour comprendre à distance les avantages de la coopération. Il se refuse à un sacrifice passager pour assurer un profit cent fois plus considérable que lui apportait le lendemain.

Si l'éducation rurale avait pour effet de donner aux enfants le goût des lectures utiles, non pas celles qui vernissent autant que celle qui défient, ce serait déjà un grand point de gagné. L'esprit plus éclairé de nos gens irait plus volontiers vers la coopération, chose devenue indispensable en face des trusts et des monopoles qui surgissent de toutes parts.

La coopération est indispensable au cultivateur

Coopération: voilà le mot d'ordre lancé par le ministre de l'Agriculture. "La coopération est au cerveau de l'individu ce que le levier est à son bras. Elle amoindrit l'effort et assure la tranquillité morale. Rien ne peut échapper à la nécessité de la coopération."

C'est l'étroite coopération des soldats d'une armée qui assure la victoire finale.

C'est l'étroite coopération entre eux, des médecins, des chirurgiens, des gardes-malades et de leurs aides qui assure le bon fonctionnement d'un hôpital.

La famille elle-même est une coopérative: c'est l'union étroite de ses membres qui en assure la prospérité matérielle et la tranquilité morale. Rien ne peut échapper à la nécessité de la coopération et malheur à celui qui n'en comprend pas la force.

Le cultivateur serait-il le seul à ne pas vouloir bénéficier de ce levier? La culture comme le commerce doit s'orienter vers la coopération et se laisser guider par elle. C'est l'établissement de coopératives bien organisées, bien dirigées et bien soutenues qui assurera la prospérité. Ces coopérations seront pour leurs membres des leviers qui écarteront tous les obstacles.

Louis HEBERT.

Récoltes combinées de lin et de blé

On pratique depuis bien des années la culture du lin et du blé en combinaison dans les états du Nord. On prétend que ces plantes donnent parfois de bons résultats, mais en général le supplément de récolte que l'on obtient en cultivant ces récoltes en mélange n'a pas été suffisant pour couvrir les désavantages. Les cultivateurs de l'Ouest du Canada se sont intéressés dernièrement à ce genre de culture; il existe du reste une idée assez répandue que l'on peut, par ce moyen, obtenir un gros surcroit de rendement à l'acre. Pour jeter quelque lumière sur cette question nous avons inauguré à la Ferme expérimentale de Brandon, en 1924, une expérience pour voir quelle serait la meilleure proportion de semence de chacune de ces récoltes à mettre dans le mélange. Les récoltes ont été évaluées tous les ans conformément au prix courant pour le grain, le prix moyen pour le blé est de $1.00 par boisseau et de $1.80 par boisseau pour le lin.

Dans une moitié de cette expérience la quantité de semence de blé a varié de ½ à 1½ boisseaux par acre, tandis que la quantité de semence de lin a été constante; dans l'autre moitié, la quantité de graine de lin a varié tandis que la quantité de blé est restée constante. Nous avons constaté que le rendement de lin dans le mélange résultant décroit en proportion de l'augmentation de la semence de blé, tandis que le rendement de blé au contraire ne diminue que très peu lorsque l'on met plus de graine de lin. Lorsque l'on additionne la valeur des deux récoltes pour les différentes quantités de graine de lin et de blé, on trouve que les résultats dans chaque cas accusent une valeur aussi élevée ou un peu plus élevée que celle du blé semé seul dans la quantité ordinaire. Cependant la différence n'a jamais été importante, elle ne paierait qu'une partie du coût de la semence et de la séparation de la semence cultivée en combinaison.

Une chose spécialement à noter dans cette expérience, c'est que le lin cultivé en combinaison avec le blé a très peu rendu. Une moyenne de 9 mélanges de blé et de lin montre que le lin n'a rendu que 14.2 pour cent du rendement du lin seul, évalué à 100 pour cent. Par contre le blé dans ce mélange a rendu 88.4 pour cent par comparaison au blé semé seul. Le lin parait souffrir beaucoup plus de la présence du blé que le blé de la présence du lin dans ce mélange.

La raison principale peut-être qui empêchera la culture du lin et du blé en mélange, c'est le fait que les saisons de végétation pour ces récoltes ne coincident pas. Le lin est exposé aux gelées du printemps; le meilleur moment pour faire les semailles est vers le 20 mai tandis que le blé devrait être semé aussi tôt que possible pour échapper à la rouille. A l'automne le blé est prêt à être récolté avant le lin. Ceci expose inutilement le blé aux incertitudes de la température et c'est là un risque auquel on ne devrait pas s'exposer.

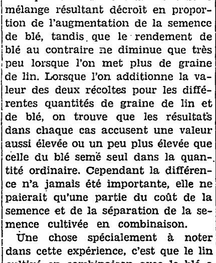
Jubilé de Diamant d'une grande compagnie

L'assurance-vie a maintenant, apparemment atteint un tel point dans l'estime et la confiance du public, qu'elle semble immunisée contre les variations et les fluctuations du marché. La Compagnie d'Assurance Sun Life of Canada, dont le rapport annuel apparait ailleurs dans ce journal, semble jouir de la confiance du public à un très haut degré, parce qu'elle accuse un chiffre d'affaires qui s'élève à un total d'au delà de $709,000,000. C'est le total le plus élevé qui ait jamais été atteint dans l'histoire de la compagnie depuis soixante ans.

Cette année, la compagnie célèbre son jubilé de diamant. Un graphique des progrès accomplis apparait dans le rapport qui démontre décade par décade, l'augmentation réalisée dans l'émission de polices d'assurance qui, de $4,000,000 qu'elle était en 1880, a atteint aujourd'hui $2,800,000,000. L'actif de la compagnie qui était de $500,000 en 1880 a presque atteint de nos jours $590,000,000. Fait plus étonnant encore, la compagnie depuis sa fondation a payé à ses assurés au delà d'un demi-billion de dollars—plus que la totalité des assurances en force il y a dix ans. Ceci tient presque du prodige et aide à expliquer la confiance illimitée qu'un grand nombre de personnes ont mise dans l'assurance considérée au point de vue du placement et de la protection qu'elle accorde à la famille.

Un très intéressant item du rapport est celui qui traite des placements de la compagnie. La Sun Life a toujours été prudente et a toujours eu du succès en faisant des placements sur des valeurs stables. Ces sûretés sont évaluées au dernier jour de l'année par le département canadien de l'assurance sur la base des prix courants du marché à date. Inutile de dire qu'un tel estimé cette année est un des plus exacts. Etant donné les bas prix excessifs à la fin de cette année, si l'estimé était fait par les directeurs de la compagnie, il montrerait un excédent substantiel sur le prix coûtant. Quoiqu'il en soit les dividendes payés durant 1930 sur le total des actions communes payées par la compagnie excédèrent $1,000,000 les dividendes de 1929 pour les mêmes actions. Une telle émission satisfaisante dans un temps d'extrême dépréciation est un étonnant record des placements de toute sûreté de la compagnie. Le taux de 6.44 pour cent, accordé aux petits placements de la compagnie démontre une fois de plus l'économique administration de la compagnie.

La compagnie a annoncé que les profits accordés aux détenteurs de polices d'assurance pour l'année courante, seront distribués sur une base très profitable, semblable à celle qu'on a déjà constatée dans le passé. One continuera de donner le dividence spécial supplémentaire qui a toujours été si populaire.



T. B. MACAULAY,
Président
Compagnie d'Assurance Sun Life of Canada.



ARTHUR B. WOOD
Vice-président et secrétaire en chef
Compagnie d'Assurance Sun Life of Canada

Effets bienfaisants des assolements

Pour que l'agriculture puisse être mise sur un pied de production permanente dans l'Ouest du Canada, il faudrait que l'on prenne des mesures pour maintenir la richesse du sol en azote et en matière organique. Plusieurs moyens s'offrent pour cela; l'application de fumier et d'engrais chimiques, la culture des légumineuses et des graminées à racines fibreuses et les assolements systématiques.

Cinq systèmes différents d'assolements ont été à l'essai en ces neuf dernières années à la station expérimentale fédérale de Morden, et il est très intéressant d'observer les effets bienfaisants de ces assolements pendant cette courte période. Quatre de ces assolements sont contigus à une demi-section de terre, achetée récemment pour la station de Morden. Cette terre a été en culture pendant plus de 40 ans, sans système d'assolement bien défini. Aussi, pendant la saison dernière, les vents ont enlevé beaucoup de terre à cause du manque de fibres dans le sol et le laiteron s'y est établi, exigeant des travaux coûteux d'extirpation.

La terre sur laquelle les assolements systématiques étaient à l'essai ne s'est pas soulevée au vent et n'a pas été non plus envahie par le laiteron, quoiqu'il poussait abondamment tout autour.

Les bons effets des assolements ou "rotations" qui comprennent des légumineuses et des graminées avec des céréales, sont nombreux et variés. Les principaux de ces effets sont les suivants: le remplacement des fibres du sol, l'accroissement de la fertilité, la répartition plus égale et plus uniforme de la main-d'oeuvre pendant toute l'année, l'extirpation plus efficace des mauvaises herbes, des insectes et des maladies fongueuses. La terre est aussi mieux préparée au printemps, et enfin les risques de mauvaises récoltes sont en grande partie éliminés.

A la station de Morden, où la luzerne, le ray-grass de l'Ouest et le maïs sont cultivés avec du blé et de l'avoine dans un assolement de six ans, non seulement les rendements et les recettes ont été très satisfaisants, mais la productivité du sol s'améliore graduellement.

La première du monde

Une poule Leghorn blanche, appartenant à Wm Whiting, de Port Kells, C.B., et portant le nom de No Drone 5 H", a pondu 357 oeufs en 365 jours pendant le concours de ponte de la Colombie Britannique, conduit à la ferme expérimentale du ministère fédéral de l'agriculture à Agassiz, C.B. Cette poule, qui est un superbe spécimen de la race, pèse tout juste 5.2 livres. Entre le 1er novembre 1929 et le 30 octobre 1930, elle a pondu 29.9 douzaines d'oeufs qui pesaient 52 livres, soit dix fois son propre poids. Son contrôle est officiel au sens le plus large du mot. Pendant la période entière du concours elle a été soumise à la surveillance neutre et compétente des agents chargés du concours fédéral de ponte, et tout à fait en dehors du contrôle de son propriétaire. Cette poule fournit une preuve éclatante des services que peut rendre le système d'élevage avicole national du Canada.

Qu'est-ce qu'une vache ?

L'essai brillant suivant sous la rubrique: "Qu'est-ce qu'une vache?", publiée dans le St. John's Record, Collegeville, Minn., est attribué à Wilfrid Ludowese, un étudiant de cette école:

"La vache est un quadrupède femelle possédant une voix d'alto et une mine toute d'innocence et de bénignité. En collaboration avec la pompe elle produit un liquide appelé lait, fournit le matériel pour la fricassée, les saucisses et autres articles analogues, et est enfin dépouillée de sa peau par ceux qu'elle a fidèlement servis, comme il arrive souvent également dans le cas des êtres humains.

"On donne à la jeune vache le nom de veau et elle sert à confectionner la salade de poulet, le veau braisé et diverses choses ne demandant aucune connaissance spéciale.

"La queue de la vache est placée à l'arrière et est munie d'une articulation unique. Elle sert à chasser les mouches parasites et le bouquet qui en garnit le bout a une valeur éducatrice exceptionnelle. A son contact les gens acquièrent soudain un vocabulaire dont la volubilité ne le cède en rien à la force d'expression.

"La vache a deux estomacs. L'un, le plus bas, sert d'entrepôt, et n'a pas d'autres fonctions. Lorsqu'il est plein, la vache se retire dans un endroit isolé où ses manières grossières ne soulèvent pas de commentaires. La matière brute pour la seconde fois ramenée à l'intérieur de sa face est pulvérisée, renvoyée dans son estomac auxiliaire, et convertie en vache.

"La vache n'a pas de dentier supérieur. Toutes ses dents adhèrent à la partie inférieure de sa gueule. Une sage Providence a tout réglé ainsi de façon que la vache ne fasse pas mentir l'air de bénignité qu'on remarque chez elle, et ne trompe pas la confiance qu'elle inspire."

$50,000 pour l'exposition de grain de 1932

Cet argent sera employé pour défrayer les frais de la participation des Etats-Unis.

D'après une dépêche de la Presse canadienne émanant de Washington, il a été commandé que la somme de $50,000 soit mise en réserve pour frais de la participation des Etats-Unis à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui doit être tenue à Régina en 1932.

Ce montant a été recommandé par le Secrétaire d'Etat, Henry L. Stimson, et sa recommandation a été transmise au Congrès par le Président Hoover.

Le bureau-chef de la Conférence-Exposition, à Régina, dit que cette initiative suscite un très vif intérêt dans toutes les parties des Etats-Unis, et qu'une très nombreuse délégation d'exposants dans les catégories concurrentes sera présente lorsque l'exposition s'ouvrira. La première entrée dans les catégories de maïs vient d'un cultivateur de l'état du Wisconsin.

* * *

Les fonds ont été votés, les architectes nommés, les plans sont maintenant préparés et la construction du pavillon de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui doit être tenue à Régina, en 1932 sera mise en marche aux premiers jours de février. Ce bâtiment commode et bien désigné, qui offrira une superficie de planchers d'environ 170,000 pieds carrés s'élèvera sur les terrains de l'Association de l'Exposition de Régina. La décoration de l'intérieur sera faite sous la surveillance de M. J.-O. Turcotte, commissaire canadien des exposants, qui a une réputation universelle et enviable pour ce genre de travail spécial. Le bâtiment lui-même et les décorations adaptées à l'occasion, seront parmi les choses les plus intéressantes de l'exposition.

Sélection des parquets de reproduction

Le moment est venu de songer à accoupler les parquets de reproduction. La vigueur est l'un des principaux points à considérer en faisant cette sélection. On ne devrait prendre pour la reproduction que les oiseaux chez lesquels cette qualité est développée à un degré marqué, car ce ne sont que les oiseaux de ce genre qui peuvent transmettre à leur progéniture une robustesse suffisante pour résister aux fatigues de la forte ponte, qui est si essentielle si l'on veut obtenir des bénéfices satisfaisants dans les conditions économiques actuelles.

Disons en premier lieu que les femelles du parquet devraient être d'une bonne taille et d'un bon type pour la race, et que le nombre d'oeufs qu'elles ont pondu jusque là indique qu'elles ont la force vitale et la vigueur nécessaires pour résister à une forte ponte. Ceci suppose que les femelles ont été contrôlées au nid-trappe. A ces femelles qui ont été sélectionnées non seulement pour la taille, pour le type du corps et la capacité de production, mais aussi pour leur aptitude à pondre des oeufs d'une grosseur régulière, il faut accoupler un mâle qui soit le fils d'une bonne pondeuse, dont les oeufs pèsent en moyenne 25 onces la douzaine et dont les soeurs ont démontré également par leur production qu'elles ont hérité de cette qualité. Ce mâle devrait être fort et vigoureux. Les signes de cette vigueur sont un corps bien développé, posé sur des jambes bien plantées, une tête non grossière, mais assez forte, une face lisse ainsi que des yeux proéminents, donnant une expression de hardiesse et d'énergie.

George ROBERTSON,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ontario.

Les parasites des moutons et la façon de les détruire

Le ministère fédéral de l'agriculture et les ministères de l'agriculture des provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard, ont collaboré pour distribuer aux éleveurs de moutons, dans l'Est du Canada, un livret intitulé "Les parasites animaux qui attaquent les moutons dans l'Est du Canada". Le manuscrit, préparé par le Dr Lionel Stevenson, du ministère de l'agriculture dee l'Ontario, traite d'une façon pratique d'un grand nombre de parasites, de leur apparence, et des symptômes qui indiquent leur présence; il décrit également le traitement utile à appliquer. Le bureau des publication du ministère de l'agriculture, Ottawa, a un nombre limité des exemplaires de ce bulletin qu'il distribuera gratuitement sur demande.

Le décornement des veaux

Beaucoup d'éleveurs qui ont l'habitude de présenter leurs animaux de race pure aux expositions, préfèrent laisser les cornes, aussi bien sur les taureaux que sur les vaches. Ils prétendent que les animaux plaisent mieux ainsi aux juges et au public et qu'ils paraissent plus typiques de la race. Cependant, les animaux décornés, et spécialement les mâles, se conduisent beaucoup plus facilement et se blessent beaucoup moins entre eux. Comme les cornes n'ont aucune utilité dans les conditions ordinaires de la ferme, la plupart des propriétaires de bestiaux préfèrent donc avoir des animaux sans cornes. Il vaut beaucoup mieux empêcher les cornes de pousser lorsque les veaux ont de une à deux semaines que de les enlever après qu'ils ont trois ou quatre ans. Au commencement, la corne ou le "bouton" n'est que légèrement soudée au crâne et il est très facile d'en empêcher le développement à cette époque.

A la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, on décorne les veaux Holstein avec de la potasse caustique à l'âge d'une ou deux semaines. On tond le poil autour d'une couche épaisse de vaseline pour empêcher que la potasse ne cause des brûlures, là où elle pourrait venir en contact avec la peau. On enveloppe le bâton de potasse de gros papier brun pour éviter de se brûler les doigts. On rogne le dessus du bouton avec un couteau bien tranchant, on humecte le bout du bâton dans de l'eau et on le frotte sur la plaie jusqu'à ce qu'elle cesse de saigner. Ayez soin, en appliquant la potasse, de voir à ce qu'elle ne descende pas sur la tête du veau et qu'elle n'abime pas les yeux ou le poil. Après que l'application a été bien faite, frottez le bouton de corne avec de la vaseline. Il se guérira en peu de temps, et si cette opération est bien faite, il n'y aura pas de corne à enlever lorsque les animaux auront grandi. Par contre, si le décornement n'est pas bien fait, il se développe une corne laide et irrégulière qui ne peut avoir que deux ou trois pouces de longueur. C'est là un très mauvais résultat; il vaudrait certainement mieux ne pas essayer de décorner du tout que d'aboutir à un résultat de ce genre.

Sélectionnez les bonnes

C'est à ce moment de l'année que le contrôle des poules au nid-trappe est le plus utile. En sélectionnant ces oiseaux pour les parquets de reproduction, M. George Robertson, aviculteur de la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, dit que la vigueur est la qualité principale recherchée dans les poules. Les poules qui rapportent aujourd'hui sont celles qui ont une forte ponte. La taille, le type du corps, le volume et la grosseur des oeufs sont importants. Le contrôle au nid-trappe est un guide utile dans la sélection des oiseaux du vrai type. Il faut avoir soin de bien choisir le coq qui doit être fort et vigoureux, et de préférence issu d'une mère ayant une capacité de production bien établie. On doit examiner soigneusement la qualité qu'il porte sur sa personne.

Bestiaux canadiens envoyés aux acheteurs anglais

L'analyse du rapport sur les résultats de l'expédition expérimentale des 1,028 boeufs de l'Ouest du Canada, arrangée par la division fédérale de l'Industrie animale, montre que les bestiaux de bonne souche, d'un poids moyen et bien viandus, seront bien reçus sur les marchés anglais, spécialement pendant la saison des boeufs maigres. Ils profitent bien de l'alimentation et font une bonne augmentation de poids. On constate que la présence de cornes, ainsi que les marques visibles, exercent un effet déprimant sur les prix. Les bestiaux plus âgés dans cette expédition ont causé une déception, indiquant que le marché demande essentiellement des jeunes animaux. Un autre fait apparent, c'est que les acheteurs du pays mettent une prime sur la qualité apparente. Quelques bêtes parmi la dernière expédition de bêtes de trois ans sur Manchester ont rapporté aux expéditeurs $67.75 par tête, vendues pour la boucherie, et ont donné lieu à des commentaires favorables par leur rendement de viande. Les prix réalisés n'ont pas été aussi hauts qu'on l'espérait dans certains cas, mais ils étaient, dans plusieurs autres, meilleurs que ceux que l'on offrait au pays.

Comment empêcher les aliments d'aigrir sur l'estomac

Evitez les gaz et l'indigestion

Ce sont les gaz formés par la fermentation des aliments qui en ballonnant votre estomac, vous causent, après les repas, ces sensations d'aigreur, de brûlure, d'apathie, de lourdeur, ainsi que de douleurs de digestion. Il a été prouvé que les acides de l'estomac étaient la cause de presque toutes les indigestions et du ballonnement de l'estomac, de même que les digestifs artificiels ne procurent aucun soulagement satisfaisant. Il faut plutôt prendre un anti-acide neutralisateur pur après les repas afin de combattre ces dangereuses formations d'acide et il n'y a aucun doute que la Magnésie Bisuratée soit le meilleur et le plus sûr médicament indiqué dans ces cas. Vous pouvez l'obtenir de toutes les bonnes pharmacies, soit en poudre, soit en comprimés, et il suffira d'en prendre une cuillerée à thé ou quatre comprimés dans un peu d'eau, après les repas, pour neutraliser instantanément l'acidité excessive de l'estomac, empêcher une fermentation trop rapide des aliments et assurer, de ce fait, une digestion normale et sans douleurs de tous les aliments que vous aurez absorbés. Essayez ce traitement simple et vous serez satisfaits de l'absence totale des phénomènes de l'indigestion.

—ann.

LISEZ NOS ANNONCES

Les Anciens du Collège des Jésuites

L'activité de l'Association durant ces derniers jours a été considérable. Dimanche,dernière représentation préparatoire de la comédie du mardi gras; lundi soir, concert français à la radio; mardi soir, représentation publique du "Contrôleur des wagons-lits".

La "Survivance" donne ailleurs les compte-rendus de ces deux soirées, mais c'est le lieu, dans le "Coin des Anciens", de féliciter et de remercier les artistes et tous les collaborateurs.

* * *

Le concert à la radio n'a déçu personne. L'heureuse innovation du quatuor vocal a pu se réaliser grâce à l'obligeance de trois Anciens et de M. Auguste Morin. Quelques acteurs et actrices du "Contrôleur" ont bien voulu se déranger la veille même de la représentation pour donner au vaste auditoire radiophonique un piquant avant-goût de la comédie d'Alexandre Bisson.

* * *

Nous ne voulons rien préjuger de l'appréciation des acteurs et actrices. Nous laissons ce soin au représentant de la "Survivance". Mais nous ne pouvons taire notre admiration et notre sympathie pour le joyeux dévouement de tous. A voir l'entrain et l'assiduité des artistes, on aurait cru qu'ils n'avaient rien d'autre à faire.

Aux Bonnes Amies, à qui ils attribuent une large part du succès, les Anciens offrent un merci tout spécial.

* * *

Nous remercions également l'Orchestre des Anciens, M. Jacques Sylvestre, les RR. PP. Humbert et Picard, pour la partie musicale.

* * *

Si effacés qu'on pourrait les oublier, mais travaillant ferme au succès de la soirée, sont les membres du comité d'organisation, M. l'abbé Roméo Ketchen, M. Laurier Picard, M. Roland Patenaude. Nos remerciements à M. Alphonse Hervieux, qui s'est offert pour le grimage.

* * *

Nous n'avons garde d'oublier nos hôtes d'honneur et tous les nombreux amis que nous ont encouragés de leur présence.

A tous donc, au nom de l'Association un cordial merci.

* * *

Les Anciens n'oublieront pas que lundi, le 23 février, les Bonnes Amies donnent à la salle de l'Ecole Séparée, 103e rue, une partie de cartes au profit du Collège des Pères Franciscains d'Edmonton.

J.-d'A. R., S.J.

Legal

Le cercle de l'A.C.F.A. a tenu jeudi de la semaine dernière son assemblée annuelle pour l'élection des officiers: Président honoraire, M. le curé Goutier; président, M. Delphis Coulombe, réélu; vice-président, M. François Coulombe; secrétaire-trésorier, M. Arthur Carrière; directeurs, MM. Jos. Préfontaine, Dr J. H. Riopel, Gédéon Demers, Jos. St-Martin, Nap. Belley, Ed. Pelletier et Léon Préfontaine. A cette même assemblée, les délégués communiquèrent les impressions de leur voyage à Edmonton, notamment M. François Coulombe, qui lut un rapport détaillé et magistralement composé, de ce qu'il a vu et entendu à la convention des commissaires d'école. L'assemblée lui vota à l'unanimité des félicitations pour son beau travail. Puis M. le curé parla du congrès, s'étendant davantage sur les rapports du secrétaire-général et du trésorier-général.

Dimanche dernier à notre partie de cartes, le 1er prix des dames fut gagné par Mme Alf. Garneau, le 2e par Mlle Simone Léger. Le 1er prix des hommes par Arthur Dufresne, le 2e par Henri Garneau. Les prix de consolation furent mérités par Mlle Delia Charrois et Roch Brisson. Après la distribution des prix, eut lieu notre séance hebdomadaire des vues animées.

Nous avons eu la semaine dernière quatre parties de gouret, deux jouées par les Juniors avec "Halfway Lake", 0 contre 1 en faveur des adversaires, et avec Picardville, 4 contre 1. Nos points furent faits par Henri Brisson, Emile Vaugeois et 2 par Jules Larose. Le CL s'est aussi signalé dans une rencontre avec Westlock. Cette partie annoncée à grande réclame avait attiré une foule considérable de spectateurs. C'est la plus grosse assistance que l'on ait eue depuis le commencement de la saison. Le CL gagna avec 5 points contre 3. Les points furent faits par Léon Riopel et Leo Bellerive à la 1ère période, par Léon Riopel, de nouveau, à la 2e période, et à la 3e période par Raoul Fortin et Léo Bellerive. Dimanche dernier nous ne pensions pas avoir de partie, tant la glace de la patinoire était molle, mais les élèves du Collège des Jésuites vinrent quand même, et la partie eut lieu avec 1 seul point contre en notre faveur.

M. Elizée Lemire a été emmené d'urgence à l'hôpital Général d'Edmonton, où il est sous les soins du Dr Boulanger. Malgré son âge avancé il y a espoir de guérison.

Mariage: Mlle Alice Lalonde, fille de feu J.-Bte Lalonde et Blanche Caza, avec Walter Proulx, fils de Alphidor Proulx et Eugénie Archambault. Les témoins étaient Alphidor Proulx et Joseph Riopel.

Baptême: Joseph Roger, né de Sarto Laframbroise et Juliette Proulx. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Laframbroise.

—Corr.

Donnelly

Le 9 courant décédait, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa 71e année, Mme Judith Champoux, née Descôteaux, épouse de feu Henri Champoux. Le service et les funérailles eurent lieu à Donnelly le 11 à 10 h. Lui survivent ses fils Albert de Donnelly et Armand du Saguenay, Qué.; ses filles Ernestine de Donnelly et Mme Julia Cormier de Falher. Mme Champoux résidait à Donnelly depuis 1920 chez son fils Albert.

Le 12 décédait aussi Joseph Cyrille Victor, à l'âge de deux mois, enfant de Alphonse Fournier et de Joséphine Fournier. L'enterrement eut lieu le 14. A ces familles éprouvées nous offrons nos sympathies.

Le 9 au soir 75 personnes assistèrent à la réunion du cercle de l'A.C.F.A. pour entendre le rapport de nos délégués au congrès. On les écouta attentivement, on était anxieux de connaître les faits et les gestes de notre Exécutif national. Comme marque de confiance dans notre Association nationale 21 nouveaux membres se sont inscrits immédiatement après le rapport, ce qui porte le nombre des membres de notre cercle à 54, soit déjà 4 de plus tel que demandé par l'Exécutif central pour 1931. Il y en aura bien encore un bon nombre qui viendront joindre nos rangs à l'assemblée annuelle, le 2 mars prochain. Nous sommes heureux d'enregistrer ce progrès, c'est de la bonne union; elle fera notre force, dans la paroisse et la province! La soirée s'est terminée par une joyeuse partie de cartes.

Cette semaine course aux terres! et l'on sait pourquoi, une douzaine ont été prises dans le district, parmi les inscriptions nous remarquons MM. L'Heureux, Dubois, etc., à tous, nous souhaitons cordiale bienvenue et prospérité.

Il nous fait plaisir aussi de souhaiter la plus cordiale bienvenue à M. l'abbé F. Mallet qui vient prendre charge de l'organisation d'une mission dans le sud de la paroisse.

Nos dévouées Dames de Ste-Anne nous annoncent une soirée pour dimanche le 22. Comme nous connaissons déjà leur habileté et leur zèle, nous sommes certains que ça sera quelque chose de bien. Vous y êtes tous par les présentes invités.

En visite chez ses soeurs, Mmes Cimon et Roy, Mlle L. Vanderaegen de High Prairie, institutrice à Kathleen.

De retour de l'hôpital dans leurs familles, Mmes H. Chabot et J. Fillon.

Nouveau paroissien: Claude Joseph Rémi Rouleau; né le 14 courant et baptisé le 15, fils de Adélard Rouleau et de Marie Ange Nadeau. Parrain, Hormidas Champagne et son épouse Philomène Beaudouin.

Saint-Edmond

M. et Mme J. A. Dostaler désirent remercier par la voix de la "Survivance" tous leurs amis de la ville et de Calder qui ont fait de la soirée du 8 février un succès sans pareil cette année. Le curé de Calder, à son tour, félicite et remercie M. et Mme Dostaler.

Dimanche soir, le 22, concours de whist suivi d'une représentation de cinéma-pathé: Michel Strogoff de Jules Verne, et, le beau roman de Pierre L'Ermite: Comment j'ai tué mon enfant.

Invitation et bienvenue à tous. Les prix sont gracieusement offerts par M. Henri Milton Martin.

Athabasca

Dimanche le 8 février avait lieu la partie de cartes organisée par Mme F.-X. Véronneau. C'était la sixième de la série de parties de cartes de l'A.C.F.A. cercle Athabasca.

Mme Véronneau a obtenu un beau succès; les nombreux joueurs qui prirent part à cette agréable soirée se sont fort bien amusés et se séparèrent en exprimant leurs remerciements à Mme Véronneau.

Mercredi le 11 février c'était le tour de M. Michel O'Farrel de s'exécuter dans l'organisation de nos tournois de cartes.

M. et Mme O'Farrel accompagnés de notre ami M. John Crowe se sont fort bien acquittés de leur tâche. Leurs nombreux invités se sont séparés à une heure avancée, après s'être bien amusés, en se donnant rendez-vous à dimanche prochain.

Nos parties de cartes reçoivent beaucoup d'encouragement et les résultats sont très satisfaisants. De six tables au début de notre série de parties de cartes nous avons sauté au chiffre respectable de dix-neuf à notre dernière partie. Des résultats analogues sont aussi obtenus à Grosmont avec les parties de cartes de l'A.C.F.A.

Un autre succès pour les nôtres d'Athabasca qui est très apropos de signaler, c'est le résultat des dernières élections scolaires et municipales d'Athabasca. M. Louis Patry fut élu commissaire d'école par acclamation et M. J.-A. Daigneau fut élu conseiller municipal pour Athabasca avec une forte majorité.

M. J.-A. Daigneau réside à Athabasca depuis 1906, alors que Athabasca était considéré comme un poste pour la traite des fourrures et de ravitaillement pour les postes du nord et pour les quelques cultivateurs établis par-ci par-là, aux environs du village, connu alors sous le nom d'Athabasca Landing.

M. J.-A. Daigneau a vu les différentes phases de la ville d'Athabasca, depuis ses débuts pour ainsi dire, jusqu'à aujourd'hui. Il a vu Athabasca durant les années d'abondance, quand trois banques y faisaient de très bonnes affaires, et durant les années de dépression. Il a aussi vu le développement d'Athabasca comme centre agricole, centre qui promet de devenir l'un des plus importants de la province au point de vue agricole.

M. J.-A. Daigneau en est à son quatrième terme comme conseiller de la ville. Il promet d'être aussi zélé pour remplir sa charge durant ce présent terme, qu'il l'a fait durant les termes précédents.

M. J.-A. Daigneau tient à remercier tous les électeurs qui ont bien voulu l'honorer de leur confiance.

—Corr.

Beaumont

Mercredi, le 11 février, toute la population de Beaumont, comprenant les membres de l'A.C.F.A. et autres, se réunissaient au soubassement de l'église pour entendre le résumé du dernier Congrès à Edmonton.

Parmi les orateurs on distinguait le Rév. Père curé; M. T. Gobeil; M. E. Clément; M. R. Roy; M. A. Bérubé. Tous furent chaleureusement applaudis. Ils ont insisté sur la nécessité de l'union et sur la valeur de la bonne entente locale.

La soirée se termina par une partie de cinq cents, suivie d'un goûter appétissant.

Un membre.

Avait perdu la foi aux remèdes. "Depuis longtemps je souffrais de douleurs dans l'estomac et d'étourdissements contre lesquels aucun médicament ne me procurait de soulagement. J'en étais arrivé à perdre ma foi dans les remèdes. Cependant après avoir employé quelques bouteilles de Novoro du Dr Pierre, non seulement les douleurs disparurent mais je suis devenu plus fort et mieux portant qu'auparavant. Nous sommes quatre dans la famille et quand l'un de nous ne se sent pas bien il prend une ou deux doses de Novoro et il va vite mieux," écrit M. M. Smolak, de Newton. Ohio. Cette fameuse préparation à base de plantes jouit d'une réputation bien méritée comme remède pour l'estomac; elle augmente la sécrétion digestive, améliore l'appétit et facilite l'assimilation. Ce remède est vendu directement mais pas dans le commerce pharmaceutique; écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada. ann.

Calgary

Dimanche, le 15 courant, il y avait une joyeuse réunion de compatriotes chez M. Joseph Auclair à l'occasion des jours gras. Tous les invités ont eu le plaisir de passer une agréable soirée comme les francs canadiens savent le faire. Un goûter qui a été apprécié par les invités a été le clou de la soirée.

Les invités étaient M. le curé Clovis Beauregard, M. et Mme A. Boucher, Milles Aline et Cécile Boucher, M. et Mme Emile Nadeau, M. et Mme Georges Simonin, M. et Mme Jules Desjins, M. et Mme L. Berthelette, M. Léon Beaudry, de Delia; M. et Mme R. Trudel, de Red Deer; et M. Gobeil. Mme Auclair aidée de ses filles, Berthe et Cécile, se sont dévouées pour rendre cette soirée agréable.

Mlle Thérèse St-Jean est à l'hôpital Ste-Croix depuis quelques jours sous les soins du Dr Beauchemin.

M. et Mme R. Trudel, de Red Deer, sont en promenade chez leur fille, Mme George Simonin depuis trois semaines. Ils se sont rendus aussi à Cluny visiter leurs nombreux amis.

—Comm.

Castor

Mme A. Marcil est partie précipitamment pour Big Valley, où l'attendait, chez sa fille, Mme André Pivert, un joli petit poupon, venu si vite dans ce monde que le papa n'est pas encore revenu de sa surprise.

M. Louis Bonnard, de Notre Dame de Savoie, est retourné après un court séjour à notre hôpital.

M. Idose Grenier est de retour de son voyage au nord de la province et du congrès de l'A.C.F.A.

M. B. Tupin et sa famille, de Tinchebray, étaient en ville jeudi dernier pour affaires et visites.

M. C. Barnes a été élu maire avec une majorité de 31 voix. Le nouvel élu est un partisan des écoles bilingues dans tout le Canada et déclare que la loi des écoles devrait être amendée par le gouvernement pour rendre le français obligatoire dans toutes les écoles.

Mme Wiart, de Tinchebray, est sous traitement à l'hôpital.

Big Valley

Naissance.—A M. et Mme André Pivert, une fille, née le 5 février, baptisée Simone Marie.

Décès.—Une triste nouvelle est venue jeter la consternation parmi la colonie française, quand on a appris le décès de Mme Henry Durieux, partie il y a peu de temps pour la France, où elle était allée visiter sa mère.

Mme Henry Durieux s'était mariée en mars 1911, en France. Venue en Alberta quelques mois après, elle habitait au sud-ouest de Big Valley, où son mari possédait un ranch sur la rivière Red Deer.

Sa mort vient faire un grand vide parmi nos compatriotes qui l'avaient en très grande estime. Mme Henry Durieux est décédée à l'âge de 44 ans, à Cambray, France, où ses funérailles eurent lieu.

La "Survivance" prie M. Henry Durieux de bien vouloir agréer l'expression de ses sincères condoléances.

McLennan

Le 15 février à notre église nous avons eu une soirée paroissiale consistant en une partie de cartes et une petite séance à la fin de cette soirée. Il y eut un goûter servi par les dames de la paroisse. Premier prix des dames gagné par Mlle Hélène Bisson, et 1er prix des hommes gagné par M. Eugène Dubrule. Prix de consolation gagnés par Mme Adjutor Marcoux et par M. James Egan. L'assistance fut nombreuse. Remerciements sincères à tous ceux et celles qui vinrent à cette soirée.

M. Jos. Soquet, parent de M. E. Dubrule est revenu parmi nous. Il est allé passer quelques mois à Saint-Edouard chez des parents.

Le temps se maintient toujours au beau, pas de neige et un soleil qui nous réchauffe.

On se croirait au printemps.

Kathleen

Fête patronale. Voici le programme de la fête patronale, la première de notre nouvelle paroisse, qui aura lieu le dimanche 22 février:

9 h. Grand'messe, chantée par M. le curé, le R. P. Bideault, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement. A cette messe la chorale paroissiale fera ses débuts, mais déjà nous sommes sûrs de son succès.

Le soir, à 7 h. 30, réunion du comité régional de la Rivière la Paix de l'A.C.F.A., sous la présidence probable de Mgr Guy, évêque de Grouard, et en la présence de M. Ubalde Baudry, secrétaire général de l'A.C.F.A.

A 8 h. 30, en la salle paroissiale soirée qui s'annonce sous les meilleurs auspices et qui comporte une partie musicale, une charmante comédie: Le violon de Stradivarius; puis une tombola, organisée par l'Association des Canadiens-français de Kathleen, mais au profit de la décoration de la chapelle, ce dernier point ayant besoin d'être bien précisé, certaines personnes plus ou moins intéressées, s'étant plu à ce sujet à colporter une fausse nouvelle. Seigneur! que le monde serait donc parfait, si l'on pouvait en exclure les bavards!

—Corr.

Girouxville

Mariages.—Le seize courant, M.Gilbert Castonguay, fils de Pierre et de Marie Fournier conduisait à l'autel, Cécile Nolet, fille de Odule et de Emma Gagnon. Les pères servaient de témoins à leurs enfants.

Le même jour, une heure plus tard, c'était le tour de Romuald Lussier, fils d'Arcade Lussier et de Emma Gagné, de Kathleen, avec Annette Girard, fille de Joseph Girard et Mireille Tremblay, de cette paroisse. M. Girard servait de témoin à sa fille et M. Alcide Gagné, à son neveu.

Aux deux jeunes couples, nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité, ménage sur le homestead . . . Bravo!

Malades.—Nous apprenons que nos malades vont mieux et sont en bonne voie de guérison.

Conférence agricole.—Tel qu'annoncé et prévu, la salle paroissiale était bien remplie vendredi soir malgré le carnaval de Peace-River et d'ici; on a remarqué surtout la présence de plusieurs dames et demoiselles, ce qui est un bon signe. Aussi le curé et M. Tremblay n'ont pas manqué de les en féliciter et remercier spécialement.

Des renseignements tout-à-fait au point et attendus depuis longtemps ont été donnés par le conférencier et les questions d'ordre pratique et journalier ont eu chacune une réponse favorable. Aussi chacun est retourné chez soi satisfait et encouragé davantage à adapter une méthode de culture plus en rapport avec le pays, avec les besoins du jour et surtout plus de rapport et moins sujette aux aléas de la spéculation.

Merci à M. Tremblay et qu'il soit assuré qu'il est toujours le bienvenu à Girouxville.

Printemps.—Une corneille ne fait pas le printemps, mais la température dont nous jouissons depuis deux mois quasi et spécialement cette semaine nous laisse un peu perplexe. Si ce n'est pas le printemps, "c'est le printemps en fait". On n'ose cependant se préparer à travailler le terrain qui en maints endroits attend la herse et le semoir, mais . . . nous ne sommes en réalité qu'au milieu de février, et nous habitons un peu au-dessous du 56e degré de latitude . . . C'est tout.

—Corr.

LE CONTRÔLEUR DES WAGONS-LITS

Cette pièce comique de Bisson est magnifiquement interprétée par les Anciens du Collège des Jésuites devant une nombreuse assistance

L'Association des Anciens Elèves du Collège des Jésuites a donné, mardi soir, avec le concours du cercle "Les Bonnes Amies", à la salle de l'Ecole Séparée, une séance dramatique et musicale.

La soirée était donnée sous le distingué patronnage de notables personnalités de la ville. Mentionnons, en passant: Son Honneur le maire J. M. Douglas et Mme Douglas; l'hon. Horace Harvey, juge en chef de la Cour Suprême d'Alberta, et Mme Harvey; M. R. C. Wallace, président de l'Université d'Alberta, et Mme Wallace; M. le docteur J.-L. Petitclerc, président-général de l'A.C.F.A., et Mme Petitclerc; l'hon. sénateur et Mme P.-E. Lessard, l'hon. juge et Mme Lucien Dubuc; M. Paul Jenvrin, agent consulaire de France en Alberta, et Mme Jenvrin; M. A. U. G. Bury, M.P., et Mme Bury; M. W. A. Kerr, doyen de la Faculté des Arts à l'Université d'Alberta, et Mme Kerr; M. Edouard Sonet, professeur de français à l'Université d'Alberta, et Mme Sonet; M. Henri de Savoye, professeur à l'Université, et Mme de Savoye; M. Hector Allard, professeur à l'Université, et Mme Allard; M. W. H. Alexander, professeur à la Faculté des Langues de l'Université, et Mme Alexander.

Assistaient aussi à cette soirée, Mgr Nelligan, P.D., le R. P. U. Langlois, O.M.I., provincial des Oblats, le R. P. Routhier, O.M.I., le R. P. Béliveau, S.J., recteur du Collège des Jésuites, les RR. PP. Jean, S.J., Fortier, S.J., Péloquin, S.J., M. le curé Goutier, de Legal, M. le curé Tessier, de Calder, le R. P. Jean-Marie, O.F.M., etc.

Le programme de cette soirée consistait dans la représentation d'une comédie de Bisson, intitulée "Le Contrôleur des wagons-lits", d'une ouverture par l'orchestre des Anciens et de l'exécution de morceaux de chant.

Chaque numéro du programme a été exécuté d'une façon digne des plus sincères félicitations.

D'abord l'orchestre des Anciens commanda l'attention de l'assistance, par le rythme si bien cadencé qui marqua les deux morceaux qu'elle a exécutés.

Le R. P. Humbert, il faut le déclarer, posède une voix réellement sympathique. Dans "La prière du Cid" il fut émouvant. L'assistance si nombreuse qui s'était rendue à la soirée, ne lui a pas ménagé ses applaudissements et lui a prouvé ainsi combien elle appréciait ses talents de chanteur.

Un ancien, M. Jacques Sylvestre, a reçu de dame nature, une voix de ténor d'un timbre rare. Peut-on ne pas le croire après l'avoir entendu chanter "Arioso de Benvenuto" de Diaz et "Le rêve passe".

Le R. P. Picard est un accompagnateur d'un rare mérite. On s'aperçoit vite qu'il n'a qu'un but: imprégner de chaleur et de sentiment les notes musicales que font résonner ses doigts en effleurant les touches d'ivoire.

Les acteurs et les actrices dans la pièce "Le contrôleur des wagons-lits" se sont tous bien acquittés de leur rôle. C'est pourquoi ils méritent bien les plus chaleureuses félicitations.

Nous ne pouvons analyser ici les talents dramatiques dont ont fait preuve les acteurs et les actrices, car cela nous entrainerait trop loin.

Disons cependant que le naturel de l'action dans diverses scènes, d'une interprétation plutôt difficile, a été très apprécié par les spectateurs.

M. Jacques Jenvrin et Mlle Imelda McNeil se sont parfaitement joués des difficultés que comportait leur rôle. A plusieurs reprises, ils ont déclanché l'hilarité générale. Mlle Gertrude McNeil a fait aussi une bonne impression sur l'assistance. C'était une bien "gentille" fiancée! M. Laurier Picard incarnait bien le type du jeune homme qui montre une grande adresse à tirer son épingle du jeu tout en plongeant les autres un tant soit peu dans l'embarras.

Bref! les Anciens et les "Bonnes Amies" doivent être remerciés pour avoir procuré aux nombreux spectateurs venus pour les voir et les entendre, l'occasion de s'amuser honnêtement et de rire franchement.

Les personnes qui faisaient partie de cette pièce sont les suivantes: MM. Jacques Jenvrin, Laurier Picard, Armand Lépine, Eugène Côté, Léo Maurice, Lionel Tellier; Mlles Gertrude McNeil, Imelda McNeil, Yvette Lemieux, Gilberte McNeil, Germaine Lambert et Marguerite Mercier.

Le radio-concert de l'A.C.F.A., poste CJCA

Le programme de radio-concert français qu'a offert l'A.C.F.A., lundi dernier mérite vraiment d'être signalé d'une façon particulière.

La population française de l'Alberta a, assurément, apprécié à sa juste valeur le joli programme musical qu'on lui a présenté.

M. Jacques Sylvestre se fit entendre pour la première fois dans ces concerts de l'A.C.F.A. Il n'est peut-être pas présomptueux de souhaiter sa participation plus fréquente à ces concerts français: ses auditeurs lui en seront, certes, reconnaissants.

Le R. P. Humbert, S.J., excelle dans l'art d'interpréter nos bonnes chansons françaises qui possèdent un charme tout spécial. Il a chanté: "Les vieilles de notre pays", par Lavadé, et "Les trois princesses", par Vuillermoz.

Un quatuor vocal, composé de M. Jacques Sylvestre, premier tenor, M. Laurier Picard, second ténor, le R. P. Humbert, baryton, M. A. Morin, basse, a été toute une révélation.

Il s'est vraiment attiré les félicitations de tous les radiophiles. Nous espérons que l'occasion de les entendre encore sera très prochaine.

Ce quatuor a chanté "Au clair de la lune" et "Ode à la lune".

Pour donner un avant-goût de la pièce "Le contrôleur des wagons-lits", MM. Jacques Jenvrin, Armand Lépine. Mlles Imelda et Gertrude McNeil, en ont interprété une des scènes.

Et plusieurs personnes, sans doute, après l'audition de cet extrait, se sont dirigées, mardi soir, vers l'Ecole séparée, où elles purent voir toutes les péripéties de cette pièce.

M. Paul Poirier, président des Anciens, s'est adressé à l'auditoire invisible en lui rappelant ce que les Anciens du Collège des Jésuites ont fait et feront pour promouvoir les bienfaisantes activités de l'A.C.F.A.

M. Ubalde Baudry, secrétaire-général de l'A.C.F.A. offrit, au nom de l'Association, ses plus chaleureux remerciements à tous ceux qui de près ou de loin, avaient contribué au succès du dernier Congrès.

M. le D. J.-L. Petitclerc, président-général de l'A.C.F.A., a présenté les artistes.

GENEVE.—Le bureau International de Genève annonce que le chiffre des chômeurs, pour le monde entier, est de 20 millions. L'Europe en possède, à elle seule, 11 mililons.

LA SESSION PROVINCIALE

Le chômage.—Amélioration des conditions économiques.—Industrie minière.—Immigration.—M. J. M. Déchêne, député de Saint-Paul, demande l'application de mesures plus justes. — M. L. A. Giroux, député de Grouard, demande une distribution plus équitable des secours aux chômeurs. — Pas de réduction des salaires.—Premier désaccord.

L'hon. M. Brownlee

En présentant, devant la députation, le programme qui concerne l'épineuse question du chômage, l'hon. Brownlee a déclaré qu'il recevrait volontiers toutes les suggestions des différents partis de la Chambre, ayant trait à la solution de cette question.

Les conditions économiques s'améliorent, dit le premier ministre, en mentionnant que la valeur du grain avait augmenté de 10 cents pendant la dernière semaine. Il espère que ceci est un heureux présage.

Cependant, il admet que le retour à l'état économique normal sera lent.

Industrie minière

L'hon. premier ministre dit que l'industrie minière a été grandement affectée par la température si clémente qui a prévalu pendant tout l'hiver.

Des amendements à l'acte des mines seront faits pendant la présente session et amélioreront, sans doute, la situation des mineurs.

M. Brownlee, dans la suite de son discours, fit l'historique de tous les efforts accomplis pour atténuer et prévenir dans la mesure du possible, les effets du chômage.

Il y a deux ans, dit le premier ministre, nous avons demandé au gouvernement d'arrêter l'immigration dans cette province. Mais des financiers et des institutions financieres de toutes sortes demandèrent exactement le contraire.

M. Joseph M. Déchêne

M. Joseph M. Déchêne député libéral de Saint-Paul, critiqua les mesures que le gouvernement avait prises pour diminuer la crise du chômage.

Son comté, dit-il, n'a pas reçu, de la part du gouvernement, tout l'aide, qu'il pouvait espérer obtenir.

Etait-ce juste, dit M. Déchêne, de demander à un fermier qui demeure à 30 ou à 40 milles d'un chemin de fer, de venir s'adresser à un officier de la police provinciale pour lui avouer sa détresse et implorer son secours.

M. Déchêne déclara que la distribution des secours par l'intermédiaire de la police provinciale était le moyen le plus lent et le plus désagréable dont on pouvait se servir.

M. L. A. Giroux

M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, se dit satisfait de ce qu'on a fait dans son comté pour diminuer la crise du chômage, mais des améliorations dans le service de distribution de secours seraient nécessaires.

M. Giroux croit qu'il vaudrait mieux confier à d'autres personnes qu'aux officiers de la police provinciale la tâche de distribuer les secours aux chômeurs.

Les contrats de déboisement prouvent la bonne volonté du gouvernement, mais ils ne sont pas assez considérables et il est trop difficile aux colons d'en obtenir de supplémentaires.

M. Giroux maintient que l'on devrait concentrer les efforts sur la construction des chemins permanents et y consacrer les fonds de secours.

A ce point, le ministre des travaux publics interrompt l'orateur pour lui dire que les grands chemins du lac Eturgeon et de la Rivière la Paix seraient ouverts complètement cet hiver.

Nouvelles allocations

L'hon. premier ministre, M. Brownlee a déclaré en Chambre que l'Alberta demandera au gouvernement fédéral un montant d'argent additionnel à celui déjà reçu, pour parer à la crise de chômage qui s'est intensifiée dans le champ de l'industrie minière.

On ne pouvait prévoir, ajouta M. Brownlee, que ceci se produirait, lorsque l'entente entre le gouvernement fédéral et cette province, au sujet du chômage, fut conclu. C'est pourquoi la demande de la province pour de nouvelles allocations est tout à fait dans l'ordre.

M. Howson

M. Howson, député libéral d'Edmonton, critique la rédaction du texte de l'accord, sur les octrois du chômage entre les gouvernements fédéral et provincial. D'après lui, le texte devrait clairement spécifier non pas que le gouvernement fédéral pourra verser les sommes convenues, mais les versera. Ce serait bien plus explicite et plus précis.

Pas de réduction

Le premier ministre a dit d'une façon catégorique, qu'il n'y aurait pas de réduction, cette année, dans les salaires des employés du service civil. Si nous voulons posséder des employés compétents, dit-il, nous devons leur permettre de compter sur un emploi permanent et sur un salaire convenable.

Le gouvernement, ajouta-t-il, est supposé donner l'exemple. Si, en des temps de crise, le gouvernement renvoie ses employés ou réduit leurs salaires, ne peut-on supposer que les patrons pourraient ainsi se justifier en agissant d'une façon identique.

Premier désaccord

Pour la première fois, depuis l'ouverture du parlement, les différents partis qui se trouvent à la législature, ne sont pas tombés d'accord. En effet les députés fermiers-unis, conservateurs, travaillistes, et indépendants se sont unis pour voter contre un amendement soumis par M. Montgomery, député libéral de Wetaskiwin, concernant le nouveau projet de loi des terres de la province. M. Montgomery voulait que ce projet de loi fut référé au comité de l'agriculture de la Chambre et d'en faire la discussion à une date ultérieure.

Seul le groupe libéral, en bloc, vota en faveur de l'amendement. Les autres partis de la Chambre le désapprouvèrent.

M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, s'opposa, seul, à la motion faite pour faire subir, au projet de loi, sa deuxième lecture.

L'hon. Brownlee

En terminant le débat sur la seconde lecture du projet de loi, le premier ministre dit que le gouvernement défendrait fortement quelques paragraphes du projet de loi, mais qu'il serait heureux de recevoir toutes les suggestions qu'on pourrait faire sur certains points du projet de loi.

En parlant de la clause où il est question de l'obligation pour une personne de demeurer pendant cinq ans dans la province pour pouvoir obtenir un homestead, M. Brownlee dit qu'il s'agissait de savoir si la Chambre était en faveur d'une politique restreinte ou non dans l'octroi des homesteads.

Le progrès

Le Père de tous les fidèles, celui qui a reçu la mission avec ses prêtres, ses religieux et ses missionnaires d'enseigner toutes les nations, a fait entendre sa voix la semaine dernière à tous les chrétiens, à tout l'univers.

Cette audience merveilleuse et inattendue de Sa Sainteté, accordée à tous les fidèles, quel que soit le pays qu'ils habitent, quel que soit leur sang, quelle que soit leur fortune, est l'un des résultats du triomphe du génie de l'homme sur les forces asservies de la nature.

Tout l'univers catholique n'a fait qu'une voix pour louer le zèle apostolique qui a permis l'adaption au service du Vatican de ce prodigieux appareil.

C'est en même temps un témoignage émouvant de la sollicitude du Saint-Père pour l'effort, le travail, les recherches de la science, de son intérêt au progrès, de son encouragement au monde savant.

Pie XI, pape et roi, règne à une époque où les ambitions de l'homme dans le domaine scientifique semblent ne pas avoir de limites, où les conquêtes du savant sur les forces de la nature se multiplient étonnamment.

L'ancien bibliothécaire du Vatican, alors Mgr Achille Ratti, ce chercheur infatigable, s'est toujours vivement intéressé aux sciences. Devenu pape, il conserva dans son âme apostolique l'attrait et le goût de l'essor scientifique, d'un essor profitable à l'humanité.

Les papes de jadis protégèrent les arts et les lettres, les défendirent contre les dangers qui les exposaient à l'oubli et propagèrent le goût du beau.

Pie XI renouvelle dans un autre domaine le geste magnifique de ses prédécesseurs. Les religieux qui se distinguent dans les sciences et à qui l'on doit des découvertes fameuses, sont nombreux.

Pie XI a mis souvent le meilleur de son âme à les encourager. Et, ainsi l'Eglise, par ses pontifes, continue sa grande mission auprès des hommes en leur destinée ultime qui est Dieu, et leur devoir vis à vis les uns les autres dans une confraternité agissante, par l'apport de toutes les forces morales et matérielles.

Rien ne change au Vatican; tout se continue; l'événement de la semaine dernière est un témoignage de la pensée qui a toujours animé le Saint-Siège.

Nous achetons plus que nous vendons

Le Canada a eu une balance commerciale défavorable de $103,109,126 pour les douze mois terminés le 31 décembre 1930 d'après des chiffres compilés par le bureau des statistiques. Au cours de l'année, les importations ont atteint une valeur de $1,008,479,479, tandis que les exportations de marchandises canadiennes se sont élevées à $885,906,366, et celles des marchandises étrangères à $19,463,987.

C'est la seconde année consécutive que le Canada importe plus qu'il n'exporte.

Voulez-vous des chiffres ?

Une statistique dressée par un des plus réputés statisticiens dit qu'il y a actuellement aux Etats-Unis 25,950 hôtels, réunissant 1,524,000 chambres et employant environ 576,000 individus des deux sexes.

Lourde besogne d'ici au 12 mars

Questions internationales. —Nomination d'un ministre canadien à Washington. — Le blé. — La radio.

Pendant les trois semaines qui nous séparent de l'ouverture de la session le gouvernement devra abattre une besogne énorme. Tout d'abord dans le domaine international le Canada doit répondre à la note du président Hoover, des Etats-Unis, au sujet de la canalisation du St-Laurent. On croit que d'ici une semaine ou deux le premier ministre répondra à M. Hoover. Le Canada doit aussi nommer un ministre canadien à Washington et cette nomination pourra bien précéder l'échange officiel des notes entre le gouvernement et les Etats-Unis. Le major W.-D. Herridge, d'Ottawa, qui a accompagné M. Bennett à Washington dernièrement sera probablement choisi ministre canadien.

La question du blé domine toutes nos affaires domestiques. Le gouvernement s'est rendu compte de la nécessité de procurer aux fermiers des moyens de crédit. Vient ensuite les moyens à prendre pour assurer l'écoulement sur les marchés extérieurs de la récolte de blé. Le gouvernement doit faire face à un déficit qui dépassera peut-être cent millions de dollars. On parle de nouveaux impôts que méditerait le cabinet.

Le problème de la radio demandera aussi une étude approfondie et il se peut que la Chambre nomme un comité pour étudier la situation. Le fédéral doit aussi tenir une conférence interprovinciale pour étudier les amendements à l'Acte de l'Amérique du Nord, conférence qui aura forcément lieu pendant la session.

"A quoi tient la survivance française au Canada"

Sujet du concours d'éloquence internationale de cette année

QUEBEC.—A la suggestion de l'hon. Athanase David, secrétaire provincial de la province de Québec, le sujet choisi cette année pour le concours éliminatoire en vue de la participation au "Concours d'éloquence internationale" à Washington, sera le suivant:

"A quoi tient la survivance française au Canada?"

Les membres du comité provincial se déclarent enchantés de l'excellent sujet suggéré par l'hon. David. Ce comité se compose comme suit: M. Edouard Montpetit, président; M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire; R. P. P.-E. Farley, M. l'abbé Camille Mercier et M. Alexandre H. Smith.

Les éducateurs distingués qui en font partie s'occupent actuellement de la préparation d'une circulaire qui sera adressée prochainement à toutes les maisons d'enseignement secondaire.

Le choix du sujet pour les concurrents de langue anglaise n'est pas définitif. Il est probable qu'on s'arrêtera au suivant:

"Les moyens d'assurer l'unité nationale au Canada."

L'église St-J.-Baptiste d'Ottawa est détruite par un incendie

OTTAWA.—Un incendie, dont on ignore l'origine, a complètement détruit l'église Saint-Jean-Baptiste. On évalue les pertes matérielles à $400,000. Tout fut détruit, mais on n'a pas eu à déplorer de pertes de vie et personne ne reçut de blessures.

Cet incendie est le second en l'espace de six semaines, à détruire des églises catholiques. En effet, deux jours après Noël, l'église St-Joseph était rasée par les flammes. Les dommages s'élevèrent alors, à environ $400,000.

Construite depuis près de 50 ans, l'église St-Jean-Baptiste s'élevait sur un promontoire, dans la partie ouest d'Ottawa.

Un pèlerinage international en mai 1931

A l'occasion de la célébration du 40e anniversaire de l'encyclique Rerum Novarum publiée en mai 1891, un pèlerinage international est organisé pour se rendre à Rome. Les unions ouvrières catholiques du monde entier seront invitées.

La Fédération des Travailleurs Catholiques du Canada sera représentée. Des pourparlers se poursuivent à l'heure actuelle et bon nombre d'ouvriers répondront à l'appel du Saint-Père transmis par Son Excellence Mgr Cassulo.

Un noir dans le cabinet français

Pour la première fois dans l'histoire de la République française, un noir fait partie du gouvernement. M. Blaise Diague un Sénégalais, est nommé sous-secrétaire des Colonies, en remplacement de M. Charles Pomaret, qui a été transféré au poste de sous-secrétaire de l'Education technique.

M. Blaise Diague est député et appartient au groupe de Briand des Républicains socialistes.

Une usine de Ford aux Indes

BOMBAY.—Henry Ford est à faire construire à Bombay, à Calcutta, à Madras et à Moultan de grands ateliers pour l'assemblage des automobiles et camions Ford qui seront expédiés du Canada pour distribution dans toute l'Inde. La compagnie va "indianiser" son personnel en entraînant un grand nombre de jeunes Hindous à l'art de l'assemblage et de la vente.

Economie de $12,000,000

NEW YORK.—Une proportion d'énergie électrique que l'Etat de New York obtiendra dans la section internationale des rapides du Saint-Laurent, sera absorbée sans difficulté par l'Etat, d'après le rapport du bureau des ventes de la commission de la canalisation du St-Laurent.

Le rapport dit que le projet procurerait à l'Etat une économie annuelle variant de $5,000,000 à $12,000,000. L'énergie produite par le harnachement du St-Laurent pourra être utilisée en 1937.

CANADA

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 3 mars 1931, des soumissions pour la fourniture et l'installation des pièces de l'aménagement intérieur dans l'édifice public d'Edmonton, Alberta, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un nouvel aménagement intérieur, édifice public, Edmonton, Alberta."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, du concierge de l'édifice public d'Edmonton, Alberta, et de l'architecte résident, édifice de l'Assistant Receveur Général, Calgary, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de $20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 février 1931.